

5

COMPTES CONSOLIDÉS 2021 *

5.1	COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS	285	5.6	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	291
5.2	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	286	5.7	LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021	340
5.3	BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS	287	5.7.1	Sociétés consolidées par intégration globale	340
5.4	TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	288	5.7.2	Sociétés consolidées par mise en équivalence	342
5.5	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS	290	5.8	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	343

* Ces informations font partie intégrante du Rapport Financier Annuel tel que prévu par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

L'Oréal S.A. est une Société française, dont le siège se trouve en France et qui exerce une activité commerciale en domestique ou à l'export sur son territoire d'exploitation.

En parallèle, L'Oréal S.A. exerce une fonction de holding et de coordination stratégique d'une part et scientifique, industrielle et marketing du Groupe L'Oréal dans le monde d'autre part.

Les filiales développent l'activité du Groupe dans leur pays ou zone d'implantation. À ce titre, elles déterminent la stratégie dans leur marché, font les choix les plus adaptés, fabriquent ou font fabriquer, et commercialisent les produits qu'elles décident de vendre sur leur marché.

La quasi-totalité des filiales est rattachée à L'Oréal S.A. avec un pourcentage de détention ou de contrôle de 100 % ou avoisinant.

Les comptes détaillés dans ce chapitre présentent les résultats du Groupe L'Oréal dans leur intégralité, toutes filiales confondues.

Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés a été intégré à la fin de ce chapitre.

5.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	3.1	32 287,6	27 992,1	29 873,6
Coût des ventes		-8 433,3	-7 532,3	-8 064,7
Marge brute		23 854,3	20 459,8	21 808,9
Frais de Recherche et Innovation		-1 028,7	-964,4	-985,3
Frais publi-promotionnels		-10 591,0	-8 647,9	-9 207,8
Frais commerciaux et administratifs		-6 074,2	-5 638,5	-6 068,3
Résultat d'exploitation	3.1	6 160,3	5 209,0	5 547,5
Autres produits et charges	4	-432,0	-709,0	-436,5
Résultat opérationnel		5 728,3	4 500,0	5 111,0
Coût de l'endettement financier brut		-38,0	-79,2	-75,4
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		18,5	19,8	28,7
Coût de l'endettement financier net		-19,4	-59,4	-46,7
Autres produits et charges financiers	9.4	-40,2	-36,5	-16,0
Dividendes Sanofi		378,3	372,4	363,0
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		6 046,9	4 776,5	5 411,4
Impôts sur les résultats	6	-1 445,4	-1 209,8	-1 657,2
Résultat net des sociétés mises en équivalence		0,6	0,9	1,0
Résultat net		4 602,2	3 567,6	3 755,2
Dont :				
• part du groupe		4 597,1	3 563,4	3 750,0
• part des minoritaires		5,1	4,2	5,2
Résultat net par action part du groupe (en euros)		8,24	6,37	6,70
Résultat net dilué par action part du groupe (en euros)		8,21	6,34	6,66
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (en euros)	11.4	8,86	7,33	7,78
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (en euros)	11.4	8,82	7,30	7,74

5.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2021	2020	2019
Résultat net consolidé de l'exercice		4 602,2	3 567,6	3 755,2
Couverture des flux de trésorerie		-203,7	129,1	2,9
Réserves de conversion		610,5	-790,2	188,2
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		41,5	-23,3	-1,9
Éléments recyclables en résultat		448,3	-684,4	189,2
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	9.3	1 192,2	-1 269,1	1 650,6
Gains et pertes actuariels	11.3	585,5	-225,6	-327,7
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		-181,7	97,8	29,7
Éléments non recyclables en résultat		1 596,0	-1 396,9	1 352,6
Autres éléments du résultat global		2 044,3	-2 081,3	1 541,8
Résultat global consolidé		6 646,5	1 486,3	5 297,0
Dont :				
• part du groupe		6 641,4	1 482,1	5 291,9
• part des minoritaires		5,1	4,2	5,1

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020	2019
Couverture des flux de trésorerie	41,5	-23,3	-1,9
Éléments recyclables en résultat	41,5	-23,3	-1,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	-37,3	40,4	-51,7
Gains et pertes actuariels	-144,4	57,4	81,4
Éléments non recyclables en résultat	-181,7	97,8	29,7
TOTAL	-140,2	74,5	27,8

5.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

| ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actifs non courants		30 937,6	29 046,8	29 893,3
Écarts d'acquisition	7.1	11 074,5	10 514,2	9 585,6
Autres immobilisations incorporelles	7.2	3 462,8	3 356,3	3 163,8
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 507,6	1 525,3	1 892,3
Immobilisations corporelles	3.2	3 266,2	3 225,2	3 644,3
Actifs financiers non courants	9.3	10 920,2	9 604,8	10 819,1
Titres mis en équivalence	8	9,9	11,1	10,9
Impôts différés actifs	6.3	696,5	809,9	777,3
Actifs courants		12 075,8	14 560,1	13 916,5
Stocks	3.3	3 166,9	2 675,8	2 920,8
Créances clients	3.3	4 021,0	3 511,3	4 086,7
Autres actifs courants	3.3	2 037,9	1 732,7	1 474,9
Impôts sur les bénéfices		136,2	234,4	148,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	2 713,8	6 405,9	5 286,0
TOTAL		43 013,4	43 606,9	43 809,8

| PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux propres	11	23 592,6	28 998,8	29 426,0
Capital		111,5	112,0	111,6
Primes		3 265,6	3 259,8	3 130,2
Autres réserves		19 092,2	18 642,5	16 930,9
Autres éléments du résultat global		5 738,6	4 304,5	5 595,8
Réserves de conversion		-279,1	-889,2	-99,2
Actions auto-détenues		-8 940,2	-	-
Résultat net part du groupe		4 597,1	3 563,4	3 750,0
Capitaux propres - part du groupe		23 585,7	28 993,0	29 419,3
Intérêts minoritaires		6,9	5,8	6,7
Passifs non courants		2 837,6	3 478,0	3 515,3
Provisions pour retraites et autres avantages	5.4	360,6	1 013,5	772,9
Provisions pour risques et charges	12.1	63,8	56,8	56,9
Passifs d'impôts non courants	6	344,8	397,9	310,2
Impôts différés passifs	6.3	810,3	706,6	737,7
Emprunts et dettes financières non courants	9.1	10,7	8,5	9,6
Dettes financières de location - part non courante	9.1	1 247,5	1 294,7	1 628,0
Passifs courants		16 583,2	11 130,1	10 868,5
Dettes fournisseurs		6 068,1	4 764,5	4 658,4
Provisions pour risques et charges	12.1	1 223,3	1 224,7	1 117,8
Autres passifs courants	3.4	3 980,8	3 682,5	3 508,5
Impôts sur les bénéfices		268,9	215,1	334,8
Emprunts et dettes financières courants	9.1	4 619,4	856,4	841,2
Dettes financières de location - part courante	9.1	422,8	386,9	407,9
TOTAL		43 013,4	43 606,9	43 809,8

5 COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Tableaux des variations des capitaux propres consolidés

5.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	-56,5	-287,4	26 928,4	5,2	26 933,6
Changement de méthode comptable au 01.01.2019				-81,5				-81,5	-	-81,5
Situation au 01.01.2019 ⁽¹⁾	559 625 527	112,1	3 070,3	19 766,3	4 242,1	-56,5	-287,4	26 847,0	5,2	26 852,2
Résultat net consolidé de l'exercice				3 750,0	-			3 750,0	5,2	3 755,2
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					1,1			1,1	-0,1	1,0
<i>Réserves de conversion</i>							174,1	174,1	-	174,1
<i>Hyperinflation</i>							14,1	14,1		14,1
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					1,1		188,2	189,3	-0,1	189,2
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					1 598,9			1 598,9		1 598,9
Gains et pertes actuariels					-246,3			-246,3		-246,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 352,6			1 352,6		1 352,6
Résultat global consolidé				3 750,0	1 353,7		188,2	5 291,9	5,1	5 297,0
Augmentation de capital	1 491 678	0,3	59,9	-0,1				60,0		60,0
Annulation d'actions auto-détenues		-0,8		-803,0		803,8		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 176,7				-2 176,7	-3,6	-2 180,3
Rémunérations payées en actions				144,4				144,4		144,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-3 000 000					-747,3		-747,3		-747,3
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				-0,1				-0,1		-0,1
Situation au 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 681,0	5 595,8	-	-99,2	29 419,3	6,7	29 426,0
Résultat net consolidé de l'exercice				3 563,4	-			3 563,4	4,2	3 567,6
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					105,6			105,6	0,2	105,8
<i>Réserves de conversion</i>							-801,8	-801,8	-0,3	-802,1
<i>Hyperinflation</i>							11,9	11,9	-	11,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					105,6		-789,9	-684,3	-0,1	-684,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					-1 228,8			-1 228,8		-1 228,8
Gains et pertes actuariels					-168,1			-168,1		-168,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					-1 396,9		-	-1 396,9		-1 396,9
Résultat global consolidé				3 563,4	-1 291,3		-789,9	1 482,1	4,2	1 486,3
Augmentation de capital	1 754 375	0,4	129,6	-0,2				129,8		129,8
Annulation d'actions auto-détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 172,6				-2 172,6	-4,9	-2 177,5
Rémunérations payées en actions				129,7				129,7		129,7
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								-		-
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				4,8				4,8	-0,1	4,7
Situation au 31.12.2020	559 871 580	112,0	3 259,8	22 206,0	4 304,5	-	-889,1	28 993,0	5,8	28 998,8

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (note 1).

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat ⁽²⁾	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de con- version	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2020	559 871 580	112,0	3 259,8	22 206,0	4 304,5	-	-889,1	28 993,0	5,8	28 998,8
Résultat net consolidé de l'exercice				4 597,1				4 597,1	5,1	4 602,2
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					-161,9			-161,9	-0,3	-162,2
<i>Réserves de conversion</i>							582,4	582,4	0,3	582,7
<i>Hyperinflation</i>							27,8	27,8		27,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					-161,9		610,2	448,3	-	448,3
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					1 154,9		-	1 154,9	-	1 154,9
<i>Gains et pertes actuariels</i>					441,1		-	441,1	-	441,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 596,0		-	1 596,0	-	1 596,0
Résultat global consolidé				4 597,1	1 434,1	-	610,2	6 641,4	5,1	6 646,5
Augmentation de capital	800 780	-	5,8	-				5,8	-	5,8
Annulation d'actions auto-détenues		-0,5		-1 104,3		1 104,8		-	-	-
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 264,4				-2 264,4	-4,7	-2 269,1
Rémunérations payées en actions				155,2				155,2	-	155,2
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-25 260 000					-10 045,0		-10 045,0	-	-10 045,0
Variations de périmètre				-				-	-	-
Autres variations ⁽²⁾				99,8	-			99,8	0,6	100,4
SITUATION AU 31.12.2021	535 412 360	111,5	3 265,6	23 689,3	5 738,6	-8 940,2	-279,1	23 585,7	6,9	23 592,6

(2) Dont 102,2 millions d'euros au titre de l'interprétation IFRIC 2021 relative à IAS19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

5.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2021	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		4 597,1	3 563,4	3 750,0
Intérêts minoritaires		5,1	4,2	5,2
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants		1 781,0	2 028,1	1 958,3
• variation des impôts différés	6.1	83,6	-10,1	-42,5
• charge de rémunération des plans d'actions gratuites	5.5	155,2	129,7	144,4
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		0,5	3,6	-14,0
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		16,5	5,8	1,9
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		1,3	-0,6	-1,0
Marge brute d'auto-financement		6 640,4	5 724,1	5 802,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3.5	88,0	729,2	460,5
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		6 728,4	6 453,3	6 262,8
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 075,2	-972,4	-1 231,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		14,5	26,6	16,6
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		-117,3	-66,5	-65,9
Incidence des variations de périmètre	2.2	-455,7	-1 626,8	-9,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		-1 633,7	-2 639,1	-1 289,6
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		-2 352,1	-2 190,6	-2 221,1
Augmentation de capital de la société mère		5,8	129,7	60,0
Valeur de cession/(acquisition) des actions propres		-10 060,9	—	-747,3
Rachat d'intérêts minoritaires		—	—	—
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		3 939,4	-74,8	-354,9
Émission d'emprunts à long terme		—	—	—
Remboursement d'emprunts à long terme		—	-3,6	-0,6
Remboursement de la dette de location		-396,4	-451,8	-425,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		-8 864,2	-2 591,1	-3 689,6
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		77,4	-103,2	10,5
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		-3 692,1	1 119,9	1 294,0
Trésorerie d'ouverture (E)		6 405,9	5 286,0	3 992,0
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	9.2	2 713,8	6 405,9	5 286,0

Les impôts sur les résultats payés s'élevaient 1 258,3 millions d'euros, 1 316,3 millions d'euros et 1 534,3 millions d'euros pour les exercices 2021, 2020 et 2019. Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élevaient à 1,7 millions d'euros, 32,4 millions d'euros et 21,6 millions d'euros pour les exercices 2021, 2020 et 2019. Les dividendes reçus s'élevaient à 379,8 millions d'euros, 372,5 millions d'euros et 364,1 millions d'euros respectivement pour les exercices 2021, 2020 et 2019. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement. Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élevaient à 513,1 millions d'euros (dont 37,0 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location), 574,1 millions d'euros (dont 44,7 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) et 570,8 millions d'euros (dont 54,4 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) y compris les contrats non éligibles à IFRS 16 pour les exercices 2021, 2020 et 2019.

5.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

NOTE 1.	Principes comptables	291	NOTE 10.	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	326
NOTE 2.	Principaux événements de la période	293	NOTE 11.	Capitaux propres – Résultat par action	330
NOTE 3.	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	294	NOTE 12.	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	334
NOTE 4.	Autres produits et charges opérationnels	301	NOTE 13.	Développement durable et climat	337
NOTE 5.	Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel	302	NOTE 14.	Engagements hors bilan	338
NOTE 6.	Impôts sur les résultats	309	NOTE 15.	Transactions entre parties liées	338
NOTE 7.	Actifs incorporels	311	NOTE 16.	Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	339
NOTE 8.	Titres mis en équivalence	321	NOTE 17.	Événements post-clôture	339
NOTE 9.	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	322			

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), qui sont publiés au titre de l'exercice 2021, sont établis conformément au référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2021.

Le Conseil d'Administration a arrêté le 9 février 2022 les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 21 avril 2022.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2021.

Le Groupe est en cours d'examen d'une décision de l'IFRS IC : Publication en avril 2021 d'une décision relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le « cloud » dans le cadre d'un contrat « *Software as a service* » (dit SaaS). Cette analyse n'est pas encore finalisée au 31 décembre 2021 compte tenu de la complexité opérationnelle de mise en application de cette décision.

Amendement et interprétation appliqués en 2021 : décision relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service

La méthode de reconnaissance historique des engagements appliquée aux régimes de retraite à prestations définies consistait en un étalement linéaire des droits sur toute la carrière des bénéficiaires.

L'IFRIC a préconisé un ajustement de cette méthode pour les régimes à prestations définies présentant les caractéristiques suivantes :

- ils dépendent de l'ancienneté dans l'entreprise ;
- ils sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté ;
- ils sont payables à compter de l'âge de retraite.

Pour ce type de régime, la décision publiée fin mai 2021 prévoit de linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant l'âge de départ à la retraite, en la limitant à une durée égale à l'ancienneté nécessaire pour atteindre les droits plafonnés.

Les impacts aux bornes du Groupe portent essentiellement sur la France et s'élèvent à 137,4 millions d'euros en brut et 102,2 millions d'euros après impôt en augmentation des capitaux propres. L'impact sur le compte de résultat de l'exercice est marginal.

Amendement et interprétation appliqués en 2020 : IFRS 16 « Contrats de location »

Au 31 décembre 2020, le Groupe a finalisé l'analyse de la décision IFRS IC du 26 novembre 2019. Cette décision porte sur la durée de certains contrats de location (durée indéfinie ou durée contractuelle initiale courte et renouvelables par tacite reconduction) de même que sur la durée d'amortissement des agencements et installations indissociables du bien loué. Cette décision n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe.

Le Groupe a appliqué les amendements d'IFRS 16, adoptés par l'Union européenne le 12 octobre 2020 et le 31 mars 2021, relatifs aux allègements de loyers liés à la Covid-19 réduisant les paiements de location dus au plus tard le 30 juin 2022. Les amendements permettent de comptabiliser immédiatement en résultat les modifications au titre des allègements et non pas de manière étalée sur la durée du contrat.

Les impacts ne sont pas matériels au niveau du Groupe.

Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2019 : IFRS 16 « Contrats de location »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Les principaux changements induits par la norme sont les suivants :

- Comptabilisation des contrats de location simple à compter du 1^{er} janvier 2019 : tous les contrats de location sont comptabilisés suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif la dette locative (sommes des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée prévue de location.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette locative correspond au taux effectif annuel pour chaque contrat

- Le retraitement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

En millions d'euros		En millions d'euros	
ACTIF		PASSIF	
Autres immobilisations incorporelles/corporelles	- 92	Capitaux propres	- 82
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2 005	Impôts différés passifs	- 10
Impôts différés actifs	19	Dettes financières de location – part non courante	1 751
Autres actifs courants	2	Autres passifs courants	- 129
		Dettes financières de location – part courante	404
TOTAL	1 934	TOTAL	1 934

Changement d'interprétation comptable appliquée au 1^{er} janvier 2019 : Application d'IFRIC 23

L'application depuis le 1^{er} janvier 2019 de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » a conduit à reclasser les provisions fiscales incertaines en *Passifs d'impôts non courants*.

1.1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la durée des contrats de location, les provisions, les passifs d'impôts non courants, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des paiements en actions. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre.

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère L'Oréal exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

calculé à partir des taux zéro coupons obtenus par devise et par tranche de maturité, augmenté du *spread* de crédit du Groupe.

L'Oréal a fait le choix de la méthode rétrospective simplifiée.

L'option d'évaluer le droit d'utilisation en déterminant leur valeur comptable depuis la date de début du contrat de location a été utilisée pour la quasi-totalité des contrats.

- Les contrats de location capitalisés sont à 95 % des contrats de location immobilière, qu'il s'agisse des sièges sociaux des pays, des boutiques ou des centrales de distribution. Les autres natures de contrats de location concernent les flottes de véhicules, matériels de manutention traditionnels ainsi que des outils et équipement packaging.
- Les contrats de faible valeur ainsi que les contrats se terminant dans l'année 2019 n'ont pas été retenus dans le *scope*.
- Lors de la comptabilisation initiale, il est constaté des impôts différés.

calculé à partir des taux zéro coupons obtenus par devise et par tranche de maturité, augmenté du *spread* de crédit du Groupe.

Les sociétés du Groupe contrôlées conjointement, avec un nombre limité d'autres actionnaires en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées par mise en équivalence conformément à IFRS 11.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

1.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste *Réserves de conversion*, pour la part revenant au Groupe et au poste *Intérêts minoritaires*, pour la part revenant aux tiers.

1.4. Évaluation des écarts d'acquisition en devises

Les écarts d'acquisition dégagés sur des sociétés étrangères sont considérés comme des actifs et passifs de la société étrangère et sont donc exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entité et convertis au cours de clôture. Les écarts d'acquisition constatés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 ont été conservés en euros.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Année 2021

Acquisitions

Le 1^{er} février 2021, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Takami Co. Cette société développe et commercialise sous licence les produits de la marque de soin de la peau Takami appartenant au Docteur Hiroshi Takami, fondateur des deux cliniques dermatologiques éponymes à Tokyo. Elle est présente majoritairement au Japon et dans certains pays d'Asie, notamment en Chine.

À cette occasion, L'Oréal a également renouvelé pour une très longue durée le contrat de licence de marque avec le Docteur Takami et signé un contrat de collaboration avec les cliniques Takami.

Takami sera intégré dans la Division L'Oréal Luxe.

Le 8 décembre 2021, L'Oréal a signé un accord pour l'acquisition de Youth to the People, une marque de soin de la peau californienne inspirée par la *superfood*.

Youth to the People développe et commercialise des produits de soins de la peau haute performance, connus pour leurs formules innovantes qui associent scientifiquement des extraits de *superfood* premiums et végans.

Disponible aux États-Unis, au Canada, en Australie et dans certains pays européens où elle rencontre un vif succès, la marque est commercialisée par le biais d'une distribution omnicanale, à la fois en e-commerce D2C et en distribution sélective. La marque sera intégrée dans la Division L'Oréal Luxe. En 2021, les ventes de la marque devraient dépasser les 50 millions de dollars.

Cette acquisition a été finalisée le 29 décembre 2021 et est consolidée par intégration globale.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 524,8 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition résultant de ces acquisitions et des autres actifs incorporels s'établit provisoirement à 510,5 millions d'euros.

L'impact de l'acquisition Takami sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2021 est de 54,4 millions d'euros et - 7,7 millions d'euros.

Cession

Le 31 mars 2021, L'Oréal a finalisé la cession du site de production de Cosmeurop, situé à Strasbourg, au groupe Superga.

2.1.2. Année 2020

Acquisitions

Le 31 mars 2020, L'Oréal a finalisé l'acquisition des marques et des parfums Mugler et Azzaro du groupe Clarins pour un montant en numéraire de 1,3 milliard d'euros net de trésorerie acquise.

Cette acquisition est consolidée par Intégration globale à compter de cette date.

Le 18 juin 2020, L'Oréal a annoncé l'acquisition de Thayers Natural Remedies, une marque américaine de soin de la peau. La marque sera intégrée dans la Division des Produits Grand Public de L'Oréal.

La stratégie de distribution, initialement dans un réseau de magasins de produits naturels, a évolué vers une approche multicanale qui comprend aujourd'hui la grande distribution, les distributeurs de produits spécialisés, les *drugstores* et la

distribution en ligne. En 2019, Thayers a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions de dollars. L'acquisition a été finalisée le 31 juillet 2020 et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces acquisitions s'établit à 1,7 milliard d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit en date d'acquisition respectivement à 1 464 millions d'euros pour Azzaro et Mugler et 304,3 millions d'euros pour Thayers.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2020 s'élève respectivement à 275,7 millions d'euros et 34,9 millions d'euros.

Cession

Le 4 février 2020, à l'issue d'une réflexion stratégique pour assurer le meilleur développement de la marque Roger & Gallet, L'Oréal a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec le holding d'investissement français Impala pour la cession de cette marque.

Fondée en 1862 à Paris, Roger & Gallet est issue de l'univers de la Parfumerie Apothicair, s'inspirant de l'art de vivre à la française. Intégrée au sein de L'Oréal depuis 2008 suite à l'acquisition d'Yves Saint Laurent Beauté, Roger & Gallet propose un catalogue riche de fragrances déclinées autour du parfum, de la toilette et du soin. En 2018, la marque a généré un chiffre d'affaires de 52 millions d'euros.

Le 29 juin 2020, L'Oréal et le holding d'investissement français Impala ont annoncé avoir finalisé la cession de la marque Roger & Gallet.

2.1.3. Année 2019

Acquisition

L'Oréal n'a pas fait d'acquisition significative au cours de l'exercice 2019.

2.2. Incidences des variations de périmètre dans le tableau de flux de trésorerie

Pour 2021, elles concernent essentiellement les acquisitions de Takami et Youth to the People.

Pour 2020, elles concernent essentiellement les acquisitions d'Azzaro-Mugler et Thayers Natural Remedies.

Pour 2019, l'impact des acquisitions n'est pas significatif.

2.3. Opération sur capital

Le 7 décembre 2021, le Conseil d'Administration de L'Oréal, a approuvé une opération stratégique consistant en un rachat par L'Oréal, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, de 22,26 millions de ses propres actions, soit 4 % de son capital, à Nestlé. Le prix total payé à Nestlé s'élève à 8 904 millions d'euros. Toutes les actions rachetées par L'Oréal le sont exclusivement à des fins d'annulation. L'opération a un effet relatif marginal sur le bénéfice net dilué par action en 2021 compte tenu du rachat des actions en fin d'année 2021 mais aura un effet relatif d'au moins 4 % en année pleine sur l'exercice 2022.

Cette opération a conduit le Groupe à souscrire un prêt relais à hauteur de 1,9 milliard d'euros et à contracter des billets de trésorerie pour 2,3 milliards d'euros, le solde étant financé via la trésorerie disponible au 31 décembre 2021.

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que le contrôle des biens a été transféré au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires, tout comme les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs, résultant en une sortie de trésorerie tels que la coopération commerciale, les coupons, les escomptes et les programmes de fidélisation.

Les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires lorsque les deux conditions suivantes sont remplies simultanément : la prestation n'est pas séparable de l'opération de vente du produit et il n'est pas possible d'estimer raisonnablement la juste valeur du coût de la prestation.

Les remises, ristournes, provisions pour retours et avantages accordés aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnablement fiable, en se basant notamment sur les données statistiques issues de l'expérience passée et sur les conditions contractuelles.

Coût des ventes

Le coût de revient des ventes comprend principalement le coût de revient industriel des produits vendus, les coûts de distribution des produits aux clients y compris les frais de transport et de livraison des marchandises vers les clients, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire de dépôts, ainsi que les coûts de dépréciation des stocks et les redevances versées à des tiers.

Frais de recherche et innovation

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase d'innovation sont activées en *Immobilisations incorporelles* uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles ;
- le Groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée.

Compte tenu du nombre très important de projets d'innovation et des aléas liés à la décision du lancement des produits concernés par ces projets, L'Oréal considère que certains critères d'activation ne sont dès lors pas remplis.

Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Frais commerciaux et administratifs

Ils regroupent essentiellement les forces de vente et leur encadrement, les équipes marketing, les services administratifs ainsi que les frais généraux et les charges d'actions gratuites.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation correspond à la marge brute diminuée des frais de recherche et innovation, des frais publi-promotionnels et des frais commerciaux et administratifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens financés par des contrats de location sont comptabilisés à l'actif du bilan en *Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location*. La dette correspondante est inscrite au passif en *Dettes financières de location*.

Les subventions d'investissement sont présentées au passif dans les *Autres passifs courants*.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

Constructions	40 ans
Matériels industriels	5-15 ans
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	3 ans
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans

Les amortissements et dépréciations sont présentés au compte de résultat selon la destination de l'immobilisation.

Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur résiduelle n'a été considérée à l'issue des durées d'utilité présentées ci-dessus.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur chez L'Oréal tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client établi en

fonction des statistiques passées dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

Sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (L'Oréal Professionnel, Kérastase, Redken, Matrix et PureOlogy) ;

- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (L'Oréal Paris, Garnier, Maybelline New York et NYX Professional Makeup), et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (Stylenanda, Essie, Dark and Lovely, Mixa, Magic, etc.) ;

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (Lancôme, Kiehl's, Giorgio Armani Beauty, Yves Saint Laurent Beauté, Biotherm, Helena Rubinstein, Shu Uemura, IT Cosmetics, Urban Decay, Ralph Lauren, Mugler, Viktor&Rolf, Valentino, Azzaro, etc.) ;

- la Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

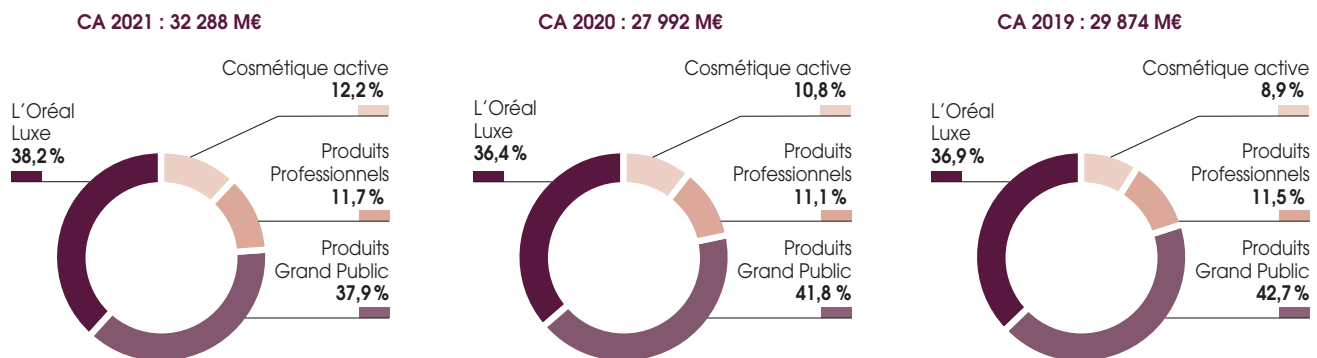
Son portefeuille de marques très complémentaires (La Roche-Posay, Vichy, CeraVe, SkinCeuticals, etc.) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

5

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION SUR LES TROIS PÉRIODES



En millions d'euros 2021	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 783,9	806,9	3 251,6	80,3	175,1
Produits Grand Public	12 233,5	2 466,0	10 186,6	370,7	709,1
L'Oréal Luxe	12 346,2	2 816,3	9 532,4	293,3	473,6
Cosmétique Active	3 924,0	990,5	2 957,4	80,1	117,5
TOTAL DES DIVISIONS	32 287,6	7 079,7	25 927,9	824,4	1 475,3
Non alloué		- 919,4	1 047,7	259,6	215,6
GRUPE	32 287,6	6 160,3	26 975,7	1 084,0	1 690,9

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

5 • COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Notes annexes aux comptes consolidés

En millions d'euros 2020	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 097,3	581,7	2 962,6	63,1	198,8
Produits Grand Public	11 703,8	2 388,1	9 887,6	360,8	818,2
L'Oréal Luxe	10 179,9	2 275,9	8 773,4	277,2	545,9
Cosmétique Active	3 011,1	766,0	2 524,2	56,7	125,1
TOTAL DES DIVISIONS	27 992,1	6 011,6	24 147,7	757,8	1 688,1
Non alloué		- 802,6	1 042,6	167,4	198,4
GROUPE	27 992,1	5 209,0	25 190,3	925,2	1 886,4

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

En millions d'euros 2019	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 441,9	691,6	3 506,1	85,7	191,4
Produits Grand Public	12 748,2	2 574,6	10 700,0	514,3	780,7
L'Oréal Luxe	11 019,8	2 493,7	7 941,7	514,4	592,9
Cosmétique Active	2 663,7	620,8	2 374,1	66,1	92,3
TOTAL DES DIVISIONS	29 873,6	6 380,7	24 521,8	1 180,5	1 657,3
Non alloué		- 833,2	1 077,6	142,4	199,6
GROUPE	29 873,6	5 547,5	25 599,5	1 322,9	1 856,9

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

L'actif opérationnel se raccorde comme suit aux bilans 2021, 2020 et 2019 :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Actif opérationnel	26 975,7	25 190,3	25 599,5
Actifs financiers non courants	10 920,2	9 604,8	10 819,1
Titres mis en équivalence	9,9	11,1	10,9
Impôts différés actifs	696,5	809,9	777,3
Autres éléments courants	1 697,4	1 584,9	1 317,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 713,8	6 405,9	5 286,0
Actif non ventilé	16 037,7	18 416,6	18 210,3
TOTAL ACTIF	43 013,4	43 606,9	43 809,8

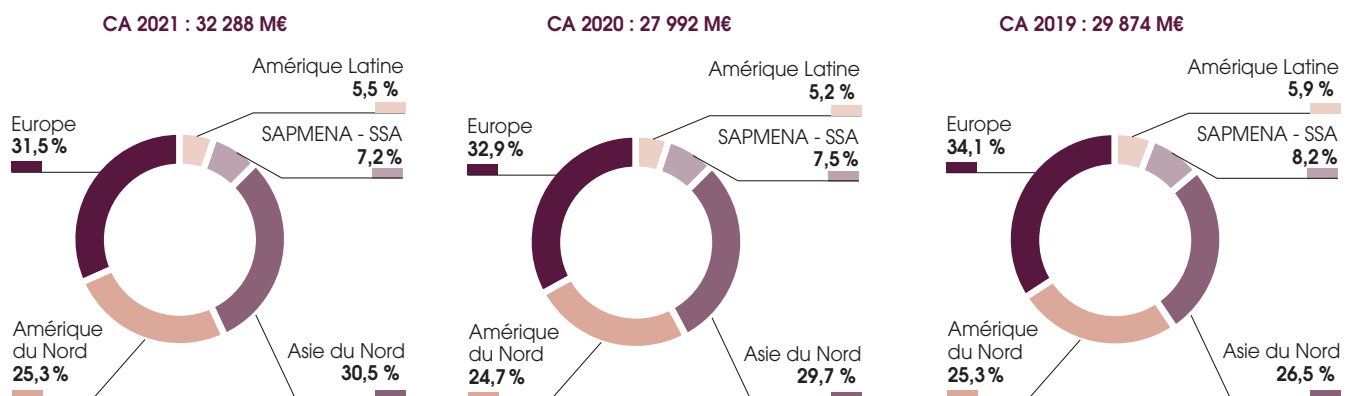
3.1.2. Informations par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

Au cours du premier semestre 2021, le Groupe a procédé à une redéfinition de ses Zones géographiques. L'activité par Zone géographique est alignée sur cette organisation et se répartit comme suit : Europe, Amérique du Nord, Asie du Nord, Zone SAPMENA - SSA ⁽¹⁾ et Amérique Latine. Les données relatives aux périodes antérieures ont été retraitées pour tenir compte de ces changements.

3.1.2.1. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE SUR LES TROIS PÉRIODES



(1) SAPMENA - SSA : South Asia Pacific, Middle-East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne).

En millions d'euros	2021	Croissance (en %)		2020	2019
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Europe	10 184,8	10,7 %	11,1 %	9 199,3	10 186,8
Amérique du Nord	8 155,9	18,1 %	21,8 %	6 903,4	7 567,0
Asie du Nord	9 863,3	18,6 %	17,8 %	8 318,1	7 908,2
SAPMENA - SSA	2 312,0	10,0 %	16,0 %	2 101,9	2 438,5
Amérique Latine	1 771,5	20,6 %	27,0 %	1 469,3	1 773,1
GROUPE	32 287,6	15,3 %	16,9 %	27 992,1	29 873,6

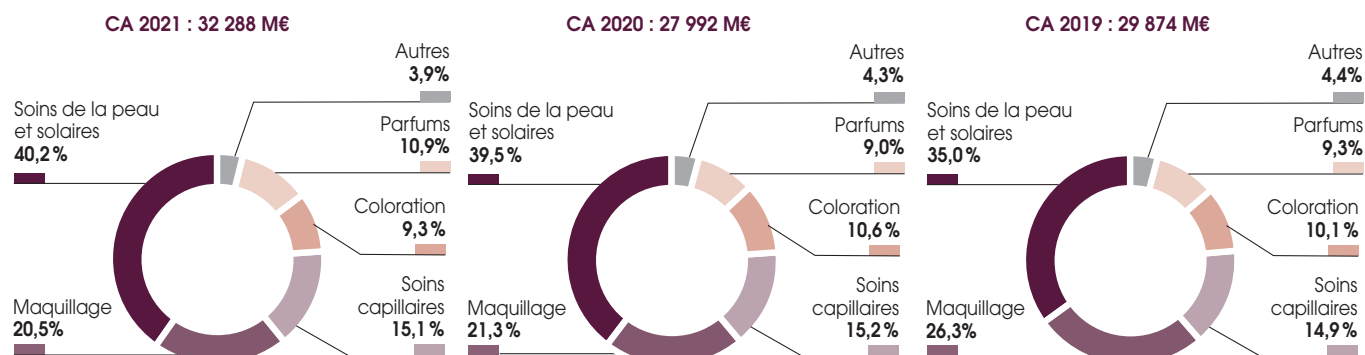
3.1.2.2. Ventilation de l'actif opérationnel et des investissements consolidés par zone géographique

En millions d'euros	2021		2020		2019	
	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels
Europe	11 837,5	375,8	11 504,0	358,5	10 607,0	525,4
Amérique du Nord	7 636,3	208,5	6 991,0	193,7	7 789,0	332,3
Asie du Nord	4 030,1	153,9	3 424,4	116,7	3 451,2	180,3
SAPMENA - SSA	1 170,7	52,7	1 059,6	48,8	1 202,4	74,9
Amérique Latine	1 253,4	33,6	1 168,7	40,0	1 472,3	67,6
Non alloué	1 047,7	259,6	1 042,6	167,4	1 077,6	142,4
GROUPE	26 975,7	1 084,0	25 190,3	925,2	25 599,5	1 322,9

3.1.3. Chiffre d'affaires par métier

En millions d'euros	2021	Croissance (en %)		2020	2019
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Soins de la peau et solaires	12 982,3	17,5 %	18,1 %	11 051,7	10 453,1
Maquillage	6 626,8	11,0 %	12,6 %	5 969,3	7 854,3
Soins capillaires	4 880,1	14,7 %	17,3 %	4 254,3	4 460,9
Coloration	3 016,1	1,5 %	3,9 %	2 971,6	3 032,1
Parfums	3 511,8	38,9 %	41,1 %	2 528,7	2 770,4
Autres	1 270,6	4,4 %	6,9 %	1 216,5	1 302,8
GROUPE	32 287,6	15,3 %	16,9 %	27 992,1	29 873,6

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MÉTIER SUR LES TROIS PÉRIODES



3.2. Dotations aux amortissements et immobilisations corporelles

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles s'élèvent à 1 459,1 millions d'euros dont 405,6 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16),

1 616,9 millions d'euros dont 466,6 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) et 1 616,8 millions d'euros dont 445,1 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) respectivement pour 2021, 2020 et 2019.

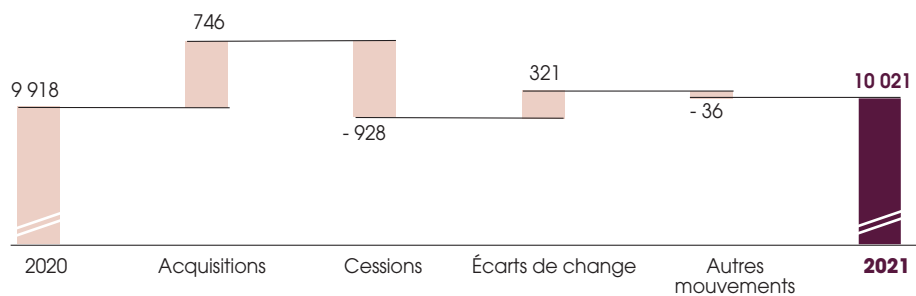
3.2.2. Immobilisations corporelles

En millions d'euros 2021	31.12.2020	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2021
Terrains et constructions	2 334,7	42,2	- 75,3	52,8	29,0	2 383,3
Installations techniques, matériel et outillage	3 639,7	133,8	- 204,8	101,5	63,5	3 733,7
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 096,4	203,8	- 506,0	90,1	42,8	1 927,1
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 846,8	366,4	- 142,2	77,0	- 171,0	1 976,9
Valeurs brutes	9 917,6	746,2	- 928,3	321,4	- 35,7	10 020,9
Terrains et constructions	1 251,2	89,9	- 69,0	28,0	- 8,1	1 292,0
Installations techniques, matériel et outillage	2 700,6	237,4	- 203,3	75,0	- 26,5	2 783,2
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 664,9	317,9	- 505,5	69,7	0,2	1 547,2
Autres immobilisations corporelles	1 075,7	144,2	- 140,1	47,1	5,5	1 132,4
Amortissements et provisions	6 692,4	789,4	- 917,9	219,8	- 28,9	6 754,7
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 225,2	- 43,2	- 10,4	101,6	- 6,8	3 266,2

(1) Il s'agit essentiellement des incidences des variations de périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

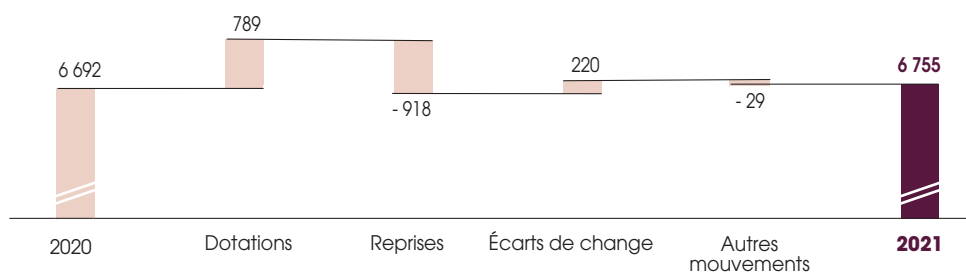
VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

(en millions d'euros)



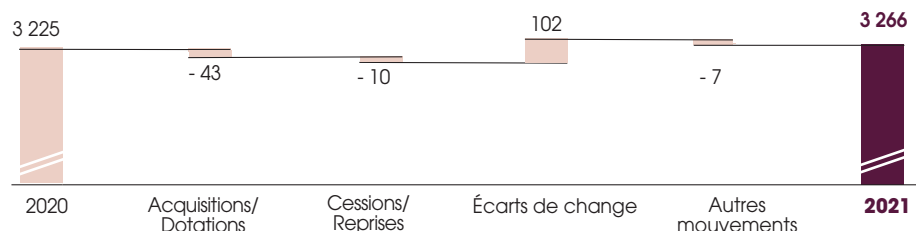
VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(en millions d'euros)



IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

(en millions d'euros)



En millions d'euros 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2020
Terrains et constructions	2 333,3	47,2	- 24,9	- 101,0	80,3	2 334,7
Installations techniques, matériel et outillage	3 735,3	163,1	- 120,3	- 175,4	37,1	3 639,7
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 358,1	221,0	- 420,2	- 144,4	81,8	2 096,4
Autres immobilisations corporelles et en-cours	2 004,3	262,1	- 97,5	- 114,4	- 207,8	1 846,8
Valeurs brutes	10 431,1	693,4	- 662,9	- 535,2	- 8,6	9 917,6
Terrains et constructions	1 218,7	79,4	- 19,3	- 38,1	10,5	1 251,2
Installations techniques, matériel et outillage	2 732,6	259,2	- 119,3	- 115,0	- 56,9	2 700,6
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 774,4	408,2	- 415,4	- 113,9	11,6	1 664,9
Autres immobilisations corporelles	1 061,0	165,0	- 94,8	- 66,4	11,0	1 075,7
Amortissements et provisions	6 786,8	911,7	- 648,8	- 333,4	- 23,8	6 692,4
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 644,3	- 218,3	- 14,1	- 201,8	15,2	3 225,2

(1) Il s'agit essentiellement d'actifs liés à la remise en états de locaux reclassés en droit d'utilisation suite à l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 pour 33 millions d'euros et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

En millions d'euros 2019	31.12.2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2019
Terrains et constructions	2 259,2	43,1	- 38,2	18,4	50,8	2 333,3
Installations techniques, matériel et outillage	3 585,1	158,3	- 129,6	38,0	83,5	3 735,3
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 147,8	372,2	- 247,4	43,0	42,5	2 358,1
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 922,1	384,0	- 76,8	25,8	- 250,8	2 004,3
Valeurs brutes	9 914,3	957,6	- 492,0	125,2	- 74,0	10 431,1
Terrains et constructions	1 169,9	77,1	- 33,3	6,8	- 1,8	1 218,7
Installations techniques, matériel et outillage	2 585,7	258,6	- 126,7	24,9	- 9,9	2 732,6
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 559,4	440,2	- 246,6	31,5	- 10,1	1 774,4
Autres immobilisations corporelles	974,7	168,3	- 75,6	13,5	- 19,9	1 061,0
Amortissements et provisions	6 289,7	944,2	- 482,2	76,8	- 41,7	6 786,8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 624,6	13,4	- 9,8	48,4	- 32,4	3 644,3

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

3.2.3. Contrats de location

3.2.3.1. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi, par nature d'actif sous-jacent :

En millions d'euros	31.12.2021 Net	Dont amortissements et dépréciations ⁽¹⁾ 2021	31.12.2020 Net	31.12.2019 Net
Constructions	1 124,6	261,5	1 101,2	1 291,2
Boutiques	265,4	123,0	293,3	445,1
Droit au bail	28,7	3,4	34,5	49,0
Autres	88,8	17,1	96,3	106,9
DROITS D'UTILISATION	1 507,6	405,0	1 525,3	1 892,3

(1) Dont 405,6 millions d'euros au titre de l'amortissement de la période.

3.2.3.2. Dette financière de location

Les dettes locatives se décomposent ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Dettes locatives à plus de 5 ans	313,8	299,9	465,7
Dettes locatives entre 1 et 5 ans	933,7	994,8	1 162,3
Dettes locatives à moins d'1 an	422,8	386,9	407,9
DETTES LOCATIVES	1 670,3	1 681,6	2 035,9

3.3. Stocks – Clients – Autres actifs courants

3.3.1. Stocks

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Produits finis et marchandises	2 770,3	2 492,2	2 724,0
Matières premières, articles de conditionnement et en cours	838,6	643,4	605,7
Valeurs brutes	3 608,9	3 135,6	3 329,7
Provisions pour dépréciation	442,1	459,8	409,0
STOCKS ET EN-COURS NETS	3 166,9	2 675,8	2 920,8

3.3.2. Créances clients

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Valeur brute	4 069,7	3 565,4	4 133,5
Provisions pour dépréciation	48,7	54,1	46,8
VALEUR NETTE	4 021,0	3 511,3	4 086,7

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

En conséquence, le risque de non-recouvrement des créances clients est minimisé d'autant, ce que traduit le niveau de provisionnement qui reste inférieur à 2 % des créances brutes à fin 2021.

3.3.3. Autres actifs courants

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Créances fiscales (hors impôts sur les bénéfices) et sociales	707,9	639,0	616,0
Charges constatées d'avance	503,6	452,2	365,9
Instruments dérivés	67,6	183,0	49,2
Actifs financiers courants	4,8	6,7	23,3
Autres actifs courants	753,9	451,8	420,4
TOTAL	2 037,9	1 732,7	1 474,9

3.4. Autres passifs courants

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur les bénéfices)	1 628,3	1 533,8	1 586,8
Clients créditeurs	1 326,4	1 244,5	1 128,2
Dettes sur immobilisations	386,6	385,1	434,5
Instruments dérivés	240,4	94,9	123,6
Autres passifs courants	399,1	424,3	235,4
TOTAL	3 980,8	3 682,5	3 508,5

3.5. Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Elles se ventilent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020	2019
Stocks	- 373,3	101,9	- 53,8
Clients	- 407,1	315,3	- 59,6
Fournisseurs	1 086,8	345,3	110,7
Autres créances et dettes	- 218,5	- 33,3	463,2
TOTAL	88,0	729,2	460,5

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Principes comptables

Autres produits et charges

Le poste *Autres produits et charges* inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, ainsi que les éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents et significatifs au niveau de la performance consolidée.

Le coût des opérations de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	- 0,4	- 3,5	14,0
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 337,5	- 89,8	- 142,8
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 149,6	- 382,1	- 120,2
Autres ⁽⁴⁾	55,5	- 233,5	- 187,5
TOTAL	- 432,0	- 709,0	- 436,5

(1) Dont :

- en 2020, principalement la moins-value de cession de Roger & Gallet pour - 2,7 millions d'euros (après impairment constaté au 31 décembre 2019 sur les actifs incorporels pour 62 millions d'euros) ;

- en 2019, 11 millions d'euros de plus-value de cession immobilière en Allemagne.

(2) Dont :

- en 2021, l'écart d'acquisition de IT Cosmetics pour - 254,7 millions d'euros ainsi que la marque Magic à hauteur de - 82,8 millions d'euros ;

- en 2020, la marque et l'écart d'acquisition résiduels de Clarisonic pour respectivement 63,6 millions d'euros et 24,6 millions d'euros en raison de l'arrêt de la marque ;

- en 2019, la marque et l'écart d'acquisition de Clarisonic et Roger & Gallet pour respectivement 80 millions d'euros et 59 millions d'euros.

(3) Dont :

- en 2021, la poursuite de la refonte de l'organisation et de la distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe pour 60,8 millions d'euros, la réorganisation des forces de vente de la Division Produits Grand Public en Asie du Nord pour 29 millions d'euros, la restructuration d'une activité industrielle en Europe de l'Est pour 10 millions d'euros, la restructuration de l'activité de production en Allemagne pour 18,2 millions d'euros ainsi que la réorganisation des circuits de distribution d'Urban Decay dans 17 pays pour 9,2 millions d'euros ;

- en 2020, la réorganisation des structures de distribution de la Division Luxe en Amérique du Nord pour 96,3 millions d'euros et en Asie Pacifique pour 27,2 millions d'euros, le recentrage de certains circuits de distribution en Chine pour 27,8 millions d'euros, la réorganisation des structures organisationnelles et de distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe de l'Ouest pour 85,9 millions d'euros, la poursuite de la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 66,3 millions d'euros, le repositionnement des marques Decléor Carita et leur stratégie de commercialisation pour 22,5 millions d'euros ainsi que l'impact opérationnel de l'arrêt de la marque Clarisonic pour 18,9 millions d'euros ;

- en 2019, la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 76 millions d'euros, le recentrage de l'outil de production sur le Luxe essentiellement en France pour 11 millions d'euros, la réorganisation de la production Clarisonic aux US pour 8,6 millions d'euros, la réorganisation des structures de distribution, organisationnelles et comptables en Europe pour 9 millions d'euros ainsi que des compléments de coûts sur divers projets de restructuration 2018 essentiellement au Brésil pour 8,2 millions d'euros.

(4) Dont :

- en 2021, une reprise de provision pour 45,6 millions d'euros au titre d'un litige relatif à la propriété intellectuelle, la revalorisation à la baisse des dettes d'Earn-out Style Nanda et Atelier Cologne pour 44,2 millions d'euros partiellement compensée par des dons philanthropiques pour 16 millions d'euros ainsi que les frais relatifs aux acquisitions pour 14,3 millions d'euros ;

- en 2020, certains coûts spécifiques et identifiables liés aux conséquences de la crise sanitaire supportés sur le 1^{er} semestre incluant des coûts sanitaires incriminaux pour 27 millions d'euros (mesures complémentaires d'hygiène, mesures de protection pour les salariés, caméras thermiques...) et des coûts engendrés par un arrêt soudain et total de l'activité sur les périodes bien définies de « lock down » imposé par les autorités locales pour 43 millions d'euros liés aux points de vente en propre (principalement les salaires des conseillères de beauté et les coûts liés à l'amortissement des droits d'utilisation des boutiques nets des éventuelles subventions reçues des bailleurs) et pour 70 millions d'euros correspondant principalement aux salaires de la force de vente de la Division Produits Professionnels, des conseillères de beauté dans les Department stores de la Division Luxe et des forces de vente des Medical Doctors interdits de visite aux États-Unis.

Les frais relatifs aux acquisitions pour 24 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 20 millions d'euros ;

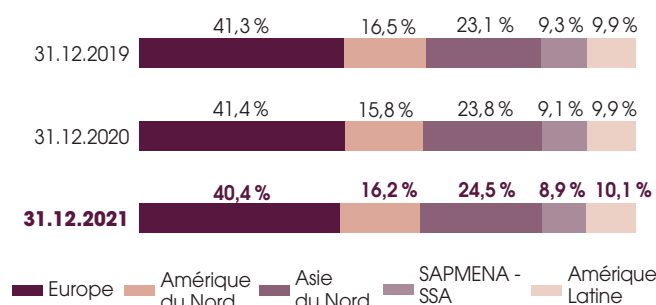
- en 2019, les frais relatifs aux acquisitions pour 6,1 millions d'euros, la revalorisation à la hausse de l'earn-out Stylenanda pour 56,5 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 55,8 millions d'euros ainsi que le rattrapage de participation suite à l'accord conclu avec l'administration fiscale française au titre des contrôles fiscaux 2014-2018 pour 56,7 millions d'euros.

NOTE 5. Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel

5.1. Effectifs

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Europe	34 503	35 372	36 322
Amérique du Nord	13 806	13 492	14 480
Asie du Nord	20 900	20 345	20 335
SAPMENA - SSA	7 609	7 739	8 153
Amérique Latine	8 594	8 444	8 684
GROUPE ⁽¹⁾	85 412	85 392	87 974

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.



5.2. Frais de personnel

En millions d'euros	2021	2020	2019
Frais de personnel (charges sociales incluses) ⁽¹⁾	6 471,1	6 124,2	6 131,1

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.

Les frais de personnel incluent les coûts des charges de retraite (hors composante financière), les rémunérations liées aux actions gratuites ainsi que les impôts et taxes sur rémunérations.

5.3. Rémunération des dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordés au Comité de Direction et au Conseil d'Administration se ventilent comme suit :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Jetons de présence	1,4	1,4	1,3
Salaires et avantages en nature y compris charges sociales	40,5	40,3	40,1
Charges de retraite	11,2	12,9	10,8
CHARGES D' ACTIONS GRATUITES	27,2	27,5	33,7

Le nombre des dirigeants, membres du Comité de Direction, est de 19 membres au 31 décembre 2021 contre 20 membres au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019.

5.4. Avantages postérieurs à l'emploi, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Principes comptables

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les caractéristiques des régimes en vigueur au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les obligations conventionnelles prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques. Par ailleurs, il a été mis en place un régime de congé de fin de carrière ainsi qu'un régime de retraite à prestations définies. Il existe de plus dans certaines sociétés du Groupe une couverture médicale partiellement prise en charge par le Groupe et bénéficiant aux retraités. Ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle ;
- à l'étranger, lorsqu'il existe des régimes de retraites ou d'autres engagements spécifiques à prestations définies, les engagements actuariels correspondants, nets des fonds capitalisés affectés à leur couverture, sont également pris en charge.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice ;
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes ;
- la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année ;
- le produit des fonds externes calculé sur la base du taux d'actualisation de l'obligation.

Ces deux derniers éléments représentent la composante financière de la charge de retraite. Cette dernière est ainsi présentée dans le Résultat financier dans la rubrique *Autres produits et charges financiers*.

Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le Groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Le Groupe utilise une approche granulaire simplifiée pour le calcul du coût des services rendus au cours de l'exercice. Cette approche simplifiée consiste à utiliser deux taux d'actualisation distincts pour le calcul de l'engagement et le coût des services rendus basés sur les durations des flux futurs de chacun de ces éléments. La charge financière est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'engagement aux obligations, aux actifs ainsi que le taux d'intérêt différencié au coût des services rendus au cours de l'exercice.

Les pertes et gains actuariels pour les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en capitaux propres.

Les écarts actuariels constatés sur les autres avantages tels que jubilés, médailles... sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat.

La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique *Provisions pour retraites et autres avantages*.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les principales hypothèses moyennes pondérées se déclinent comme suit pour le Groupe :

En %	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Taux d'actualisation (engagement)	1,6 %	1,1 %	1,6 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	1,8 %	1,4 %	1,9 %
Taux de progression des salaires	3,6 %	3,4 %	3,5 %

* Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.

	31.12.2021			31.12.2020			31.12.2019		
	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,3 %	4,2 %	2027	5,3 %	4,2 %	2027	5,7 %	4,2 %	2027

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations des émetteurs privés, de très bonne qualité de signature, de maturité correspondant à celle de l'engagement.

Le niveau de qualité retenu est apprécié par référence à la notation minimale AA-/Aa3 auprès de l'une des trois principales agences de notation financière.

5 COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Notes annexes aux comptes consolidés

Les taux d'actualisation se déclinent comme suit par zone géographique :

En %	2021	2020	2019
Moyenne pondérée tous pays sur base de l'engagement	1,6 %	1,1 %	1,6 %
Dont :			
Zone Euro			
Taux d'actualisation (engagement) ⁽¹⁾	1,0 %	0,5 %	0,9 %
Taux d'actualisation (coût services rendus)*	1,1 %	0,6 %	1,0 %
États-Unis			
Taux d'actualisation (engagement)	2,5 %	2,0 %	2,8 %
Taux d'actualisation (coût services rendus)*	2,8 %	2,3 %	3,0 %
Royaume-Uni			
Taux d'actualisation (engagement)	2,0 %	1,5 %	2,0 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	2,0 %	1,5 %	2,0 %

(1) La moyenne pondérée résulte pour 2021 d'un taux d'actualisation de 1,02 % pour les régimes de rente d'une durée moyenne de 19,86 ans et d'un taux de 0,72 % pour les régimes de capitaux d'une durée moyenne de 11,23 ans.

* Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 237,0 millions d'euros sur la zone euro, de 89,0 millions d'euros sur les États-Unis et de 74,5 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

Les taux de rendement prospectif des actifs de couverture sont alignés sur les taux d'actualisation.

Les actifs de couverture sont investis à la clôture de la façon suivante :

En %	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actions ⁽¹⁾	36,6 %	35,2 %	33,9 %
Obligations	54,1 %	57,2 %	57,8 %
Immobilier ⁽²⁾	4,3 %	4,6 %	4,8 %
Placements monétaires	3,3 %	0,9 %	0,6 %
Divers	1,7 %	2,1 %	2,9 %
TOTAUX	100 %	100 %	100 %

(1) Dont actions L'Oréal : néant.

(2) Dont locaux occupés par l'entreprise : néant.

La répartition des actifs de couverture doit respecter des limites de placement entre les différentes catégories d'actifs et répondre à des critères de notation minimum pour les placements monétaires et les obligations.

Les variations durant les exercices 2021, 2020 et 2019 s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Solde au 31 décembre 2018	4 144,4	- 3 755,5	388,9
Coûts des services rendus au cours de la période	168,8	-	168,8
Effet de l'actualisation	111,8	-	111,8
Rendement attendu des fonds	-	- 99,5	- 99,5
Droits passés : créations/modifications de régimes	72,9	-	72,9
Réductions de régimes	- 100,3	-	- 100,3
Liquidations de régimes	-	-	-
Prestations versées	- 198,4	151,9	- 46,5
Cotisations versées	6,3	- 58,9	- 52,6
Écarts actuariels	706,6	- 378,9	327,7
Effet de la variation des taux de change	67,9	- 66,3	1,6
Autres mouvements	- 5,3	5,6	0,3
Solde au 31 décembre 2019	4 974,5	- 4 201,6	772,9
Coûts des services rendus au cours de la période	201,2	-	201,2
Effet de l'actualisation	80,0	-	80,0
Rendement attendu des fonds	-	- 66,7	- 66,7
Droits passés : créations/modifications de régimes	- 12,7	-	- 12,7
Réductions de régimes	- 21,2	-	- 21,2
Liquidations de régimes	- 1,0	1,1	0,2
Prestations versées	- 227,7	161,9	- 65,9
Cotisations versées	4,1	- 85,3	- 81,3
Écarts actuariels	483,1	- 257,5	225,6
Effet de la variation des taux de change	- 167,0	139,8	- 27,2
Autres mouvements	5,1	3,3	8,4
Solde au 31 décembre 2020	5 318,4	- 4 305,0	1 013,5
Coûts des services rendus au cours de la période	221,9	-	221,9
Effet de l'actualisation	60,5	-	60,5
Rendement attendu des fonds	-	- 50,4	- 50,4
Droits passés : créations/modifications de régimes	- 10,0	-	- 10,0
Réductions de régimes	- 16,7	-	- 16,7
Liquidations de régimes	1,1	-	1,1
Prestations versées	- 221,6	174,7	- 46,9
Cotisations versées	6,4	- 101,1	- 94,6
Écarts actuariels	- 329,9	- 255,2	- 585,2
Effet de la variation des taux de change	159,0	- 151,4	7,5
Autres mouvements ⁽¹⁾	- 141,9	1,8	- 140,0
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021	5 047,2	- 4 686,6	360,6

(1) Dont - 137,4 millions d'euros liés à l'application de l'interprétation IFRIC 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

La valeur actuelle totale des engagements se ventile comme suit entre les plans totalement ou partiellement financés et ceux non couverts par des actifs financiers :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers	4 635,0	4 832,5	4 507,6
Valeur de marché des fonds investis	4 686,6	4 304,9	4 201,6
Position nette des engagements partiellement ou totalement financés	- 51,6	527,6	306,1
Valeur actuelle des engagements totalement non couverts par des actifs financiers	412,2	485,9	466,9

5 • COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Notes annexes aux comptes consolidés

Les coûts de retraite pris en charge sont inclus avec les frais de personnel en exploitation et en charge financière pour leur composante financière et se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	221,9	201,2	168,8
Effet de l'actualisation des droits acquis	60,5	80,0	111,8
Rendement attendu des fonds	- 50,4	- 66,7	- 99,5
Créations/modifications de régimes ⁽¹⁾	- 10,0	- 12,7	72,9
Réductions de régimes ⁽¹⁾	- 16,7	- 21,2	- 100,3
Liquidations de régimes	1,1	0,2	-
TOTAL	206,4	180,9	153,6

(1) Sur 2019, l'ordonnance n° 2019-697 transposant une directive européenne du 16 avril 2014 ne permet plus l'acquisition de nouveaux droits supplémentaires dans les régimes ouverts le 20 mai 2014 au titre des périodes d'emploi postérieures au 31 décembre 2019. L'impact net comptabilisé en résultat 2019 au titre de ces événements est de + 17,5 millions d'euros. L'Oréal a finalisé sur 2021 la mise en place de deux régimes de substitution à droits acquis conformément à cette ordonnance pour les périodes d'emploi à compter du 1^{er} janvier 2020, suite à la publication de la circulaire le 23 décembre 2020, soit le régime de « Retraite supplémentaire des Retraités Anciens Cadres Dirigeants à droits acquis » et le « Garantie de Ressources des Retraités Anciens Cadres Dirigeants à droits acquis ». Ces régimes sont considérés comme la continuation des anciens régimes en raison de la cohérence en termes de population et d'avantages.

Les cotisations dues aux caisses de retraites au titre des régimes à cotisations définies pour les exercices 2021, 2020 et 2019 se sont élevées respectivement à 559,3 millions d'euros, 511,3 millions d'euros et 524,8 millions d'euros.

L'évolution de 1 % du taux d'augmentation tendancielle des coûts médicaux se traduirait par les effets suivants :

En millions d'euros	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Dettes actuarielles	9,57	- 7,99
Charge normale et charge d'intérêts	0,23	- 0,19

L'historique des pertes et gains actuariels se décline comme suit :

En millions d'euros 2021	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	31,5	- 255,2	- 223,7
Écarts actuariels démographiques	23,2	-	23,2
Écarts actuariels financiers	- 384,6	-	- 384,6
TOTAL	- 329,9	- 255,2	- 585,2

En millions d'euros 2020	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	40,3	- 257,5	- 217,2
Écarts actuariels démographiques	7,2	-	7,2
Écarts actuariels financiers	435,6	-	435,6
TOTAL	483,1	- 257,5	225,6

En millions d'euros 2019	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	- 25,5	- 378,9	- 404,4
Écarts actuariels démographiques	- 36,6	-	- 36,6
Écarts actuariels financiers	768,8	-	768,8
TOTAL	706,6	- 378,9	327,7

5.5. Options de souscription ou d'achat d'actions – Actions gratuites – Plan d'actionnariat salarié

Principes comptables

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement en actions », la valeur des actions gratuites accordées calculée à la date d'attribution des droits est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, généralement quatre ans pour les actions gratuites.

La juste valeur des actions gratuites correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition.

Pour les résidents français, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016, la période de conservation de deux ans supplémentaires a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait une banque à un particulier de profil financier moyen.

L'impact sur le résultat de la période de l'application de la norme IFRS 2 est pris en compte sur la ligne du compte de résultat *Frais commerciaux et administratifs* globalement au niveau du Groupe et n'est pas alloué aux Divisions ni aux zones géographiques.

a) Options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe plus de plan d'options en vigueur au 31 décembre 2021.

Les données relatives à la totalité des plans d'options sur actions au cours des exercices 2021, 2020 et 2019 sont récapitulées ci-dessous :

	31.12.2021		31.12.2020		31.12.2019	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré
Nombre d'options non levées en début de période	57 397	83,19 €	524 193	81,91 €	1 313 801	78,60 €
Options attribuées	-	-	-	-	-	-
Options exercées	- 52 397	83,19 €	- 465 796	81,76 €	- 785 408	76,43 €
Options caduques	- 5 000	-	- 1 000	-	- 4 200	-
Nombre d'options non levées en fin de période	-	- €	57 397	83,19 €	524 193	81,91 €
Dont :						
nombre d'options exerçables en fin de période	-	- €	57 397	83,19 €	524 193	81,91 €
options caduques en fin de période	-	-	-	-	-	-
Cours moyen pondéré de l'action		364,74 €		273,24 €		240,28 €

b) Actions gratuites

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites dont la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2019.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises/remises	Nombre d'actions non acquises définitivement
22.04.2015	23.04.2019	860 150	706 937	-
20.04.2016	21.04.2020	906 100	835 725	-
20.04.2017	21.04.2021	906 000	742 276	-
17.04.2018	18.04.2022	931 000	350	885 625
18.04.2019	19.04.2023	843 075	200	823 900
14.10.2020	15.10.2024	713 660	200	712 515
07.10.2021	08.10.2025	588 750	-	588 750

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, les plans prévoient une période d'acquisition de quatre ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de deux ans pour les résidents français, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Les conditions de performance concernent pour les plans du 7 octobre 2021, 14 octobre 2020, 18 avril 2019 et 17 avril 2018 :

- à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance – par rapport à celle d'un panel de concurrents – du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices :
 - 2022, 2023 et 2024 pour le plan 2021,
 - 2021, 2022 et 2023 pour le plan 2020,

- 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019,
- 2019, 2020 et 2021 pour le plan 2018,
- à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices :

- 2022, 2023 et 2024 pour le plan 2021,
- 2021, 2022 et 2023 pour le plan 2020,
- 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019,
- 2019, 2020 et 2021 pour le plan 2018,

et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Les plans du 22 avril 2015, du 20 avril 2016 et du 20 avril 2017 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement de 706 262 actions le 23 avril 2019, 835 600 actions le 21 avril 2020 et 742 276 actions le 21 avril 2021.

Au 31 décembre 2021, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées.

La juste valeur des actions gratuites attribuées est déterminée selon les hypothèses suivantes :

	Plans de souscription						
Date d'attribution	Avril 2015	Avril 2016	Avril 2017	Avril 2018	Avril 2019	Octobre 2020	Octobre 2021
Taux de rendement sans risque	- 0,02 %	- 0,06 %	- 0,35 %	- 0,28 %	- 0,25 %	- 0,53 %	- 0,60 %
Décote d'illiquidité résidents	1,70 %	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Dividendes attendus	1,52 %	1,85 %	1,82 %	1,85 %	1,58 %	1,34 %	1,11 %
Cours de l'action	177,10 €	168,10 €	181,75 €	191,85 €	243,80 €	288,00 €	360,00 €
Juste valeur							
• résidents français	161,49 €	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €	269,37 €	339,34 €
• non-résidents	164,50 €	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €	269,37 €	339,34 €

La charge comptabilisée en 2021, 2020 et 2019 s'élève respectivement à 152,3 millions d'euros, 120,1 millions d'euros et 143,2 millions d'euros.

c) Augmentation de capital réservée aux salariés

En septembre 2020, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 223,25 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 17 septembre au 2 octobre 2020 au cours de laquelle 417 966 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions finalisé en juin 2021 s'élève à 5 327.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 3 novembre 2025 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 3 novembre 2020 à hauteur de 452 967 actions y compris actions abondées.

La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites constatée sur l'exercice 2021 s'élève à 2,8 millions d'euros et correspond au coût relatif aux salariés à l'international. La charge IFRS 2 s'élève respectivement à 9,7 millions d'euros et 1,4 million d'euros pour 2020 et 2019.

NOTE 6. Impôts sur les résultats

Principes comptables

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilancielle avec application du report variable.

Le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location donne lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Les impôts différés incluent les impôts non récupérables portant sur des distributions décidées ou probables.

Ils sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés actifs ne sont constatés sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante, L'Oréal, reste redevable. Il existe par ailleurs des régimes d'intégration fiscale hors de la France.

Les positions fiscales incertaines sont classées au bilan sur la ligne *Passifs d'impôts non courants*. Elles correspondent à l'estimation des risques et litiges de nature fiscale relative à l'impôt sur les résultats des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

6.1. Détail des impôts sur les résultats

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020	2019
Impôts exigibles	1 361,7	1 219,9	1 699,7
Impôts différés	83,6	- 10,1	- 42,5
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 445,4	1 209,8	1 657,2

6.2. Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020	2019
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	6 046,9	4 776,5	5 411,4
Taux théorique d'imposition	24,72 %	26,37 %	26,21 %
Charge d'impôt attendue	1 494,8	1 259,7	1 418,1
Effet des différences permanentes	17,3	31,4	64,4
Effet des différences de taux d'impôts	- 74,3	- 129,9	- 161,6
Variation des impôts différés non constatés	3,5	1,7	2,3
Effets des passifs d'impôts non courants ⁽¹⁾	- 11,9	108,2	346,7
Autres ⁽²⁾	16,0	- 61,3	- 12,7
CHARGE D'IMPÔT GROUPE	1 445,4	1 209,8	1 657,2

(1) Dont en 2019 une charge de 262 millions d'euros au titre de l'accord avec l'administration fiscale française concernant le différend sur la base imposable des affaires produites françaises au titre des années 2014 à 2018.

(2) Dont crédits d'impôts et impôts sur distribution.

La charge d'impôt attendue est le cumul du produit pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux théorique d'imposition est le quotient du cumul de la charge d'impôt attendue par le résultat consolidé avant impôt.

En cas d'existence de taux réduits pour certains pays en sus du taux normal d'imposition, l'impact est pris en compte sur la ligne *Effet des différences de taux d'impôt*.

6.3. Impôts différés au bilan

La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

En millions d'euros

Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2018	572,7
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2018	- 673,7
Effet résultat	42,5
Effet change	3,8
Autres effets ⁽¹⁾	94,3
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2019	777,3
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2019	- 737,7
Effet résultat	10,1
Effet change	- 8,5
Autres effets ⁽¹⁾	62,1
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2020	809,9
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2020	- 706,6
Effet résultat	- 83,6
Effet change	- 7,4
Autres effets ⁽¹⁾	- 126,0
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2021	696,5
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2021	- 810,3

(1) Dont pour l'essentiel, l'effet d'impôt différé en capitaux propres sur les instruments de couverture de change ainsi que l'effet d'impôt sur les écarts actuariels constatés en capitaux propres.

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

En millions d'euros	31.12.2021		31.12.2020		31.12.2019	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Différences temporaires	672,3	498,8	783,3	431,4	760,2	422,5
Impôt différé passif sur réévaluation Sanofi		311,5		275,2		315,2
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	24,2		26,6		17,1	
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	696,5	810,3	809,9	706,6	777,3	737,7

Les impôts différés actifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les pensions et indemnités de départ en retraite (93,6 millions d'euros, 263,8 millions d'euros et 209,8 millions d'euros respectivement à fin 2021, à fin 2020 et à fin 2019) et les provisions pour risques et charges (115,9 millions d'euros, 135,8 millions d'euros et 136,5 millions d'euros à fin 2021, à fin 2020 et à fin 2019).

Les impôts différés passifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises hormis les écarts d'acquisition non déductibles fiscalement.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable ne sont pas enregistrés dans les états financiers ; ils s'élèvent à 16,4 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 17,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

NOTE 7. Actifs incorporels

7.1. Écarts d'acquisition

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en *Écarts d'acquisition* et alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus.

Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition d'une société mise en équivalence sont présentés sur la ligne *Titres mis en équivalence*.

Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010, les principales modifications par rapport aux principes énoncés ci-dessus sont les suivantes :

- lors de chaque acquisition, le Groupe doit choisir entre la comptabilisation de la totalité de l'écart d'acquisition, indépendamment du pourcentage d'intérêt acquis, ou de la quote-part acquise par le Groupe, seule méthode précédemment admise ;

- les actifs d'impôt différé reconnus après l'achèvement de la comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat, sans réduction, comme précédemment, du montant de l'écart d'acquisition qui aurait été constaté si l'actif d'impôt différé avait été comptabilisé en tant qu'actif identifiable à la date d'acquisition ;
- les coûts encourus au titre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges et non plus inclus dans le coût d'acquisition ;
- le prix d'acquisition, lorsqu'il inclut une part conditionnelle, est évalué et reconnu à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations subséquentes de juste valeur notamment sur la partie conditionnelle présentée en passif sont reconnues en résultat en *Autres produits et charges* et non plus enregistrées en ajustement de l'écart d'acquisition ;
- toute participation antérieure détenue dans l'entreprise acquise avant une prise de contrôle, est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et le produit ou la perte correspondant reconnu dans le compte de résultat ;
- les engagements de rachats de minoritaires sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisés en dette financière. Les variations subséquentes de juste valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

5 • COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Notes annexes aux comptes consolidés

Les écarts d'acquisition sont affectés par Unités Génératrices de Trésorerie ou regroupements d'Unités Génératrices de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales.

<i>En millions d'euros</i> 2021	31.12.2020	Acquisitions/Cessions	Autres mouvements	31.12.2021
Redken/PureOlogy	639,2	1,5	37,3	678,1
L'Oréal Professionnel/Kérastase	403,7		14,3	417,9
Matrix	382,4	0,2	26,5	409,1
Total Produits Professionnels	1 425,3	1,7	78,0	1 505,1
L'Oréal Paris	1 132,0		37,4	1 169,4
Maquillage Mass Market	971,5		48,4	1 019,9
Garnier	443,8		22,4	466,2
Stylenanda	423,7		- 3,0	420,7
NYX Professional Makeup	304,5		20,4	324,8
LaSCAD	156,4		-	156,4
Autres	341,2		34,2	375,5
Total Produits Grand Public	3 773,1	-	159,8	3 932,9
Parfums	1 468,3		- 14,8	1 453,5
Lancôme	829,1		8,8	837,9
IT Cosmetics	736,5		- 221,1	515,4
YSL Beauté	535,5		0,5	536,0
Urban Decay	141,4		9,9	151,3
Shu Uemura	137,5		- 0,8	136,6
Autres	239,8	484,2	14,8	738,9
Total L'Oréal Luxe	4 088,1	484,2	- 202,7	4 369,6
CeraVe	608,7		23,3	632,0
Vichy/Dermablend	314,4		7,2	321,6
La Roche-Posay	163,6		4,6	168,2
Autres	140,9		4,2	145,1
Total Cosmétique Active	1 227,6	-	39,3	1 266,9
TOTAL GROUPE	10 514,2	485,9	74,5	11 074,5

Les acquisitions de l'exercice 2021 concernent principalement Takami et Youth to the People à hauteur de 484,2 millions d'euros dont l'affectation de l'écart d'acquisition aux UGT n'est pas encore finalisée.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive de change pour 317,7 millions d'euros ainsi que la perte de valeur de 254,7 millions d'euros sur IT Cosmetics.

Le cumul des dépréciations sur IT Cosmetics, L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson et Yue Sai s'élève respectivement à 265,6 millions d'euros, 301,6 millions d'euros, 165,5 millions d'euros, 146,4 millions d'euros et 33,6 millions d'euros au 31 décembre 2021.

<i>En millions d'euros</i> 2020	31.12.2019	Acquisitions/Cessions	Autres mouvements	31.12.2020
Recken/PureOlogy	681,0	0,5	- 42,3	639,2
L'Oréal Professionnel/Kérastase	421,0		- 17,3	403,7
Matrix	413,1		- 30,7	382,4
Decléor et Carita ⁽¹⁾	137,4		- 137,4	-
Autres	3,2	- 3,2	-	-
Total Produits Professionnels	1 655,7	- 2,7	- 227,7	1 425,3
Maquillage Mass Market	1 037,9		- 66,4	971,5
L'Oréal Paris	910,2	253,1	- 31,3	1 132,0
Garnier	503,9		- 60,1	443,8
Stylenanda	430,7		- 7,0	423,7
NYX Professional Makeup	327,8		- 23,3	304,5
LaSCAD	158,3		- 1,9	156,4
Autres	356,8	-	- 15,5	341,2
Total Produits Grand Public	3 725,5	253,1	- 205,5	3 773,1
Lancôme	832,6		- 3,5	829,1
IT Cosmetics	787,4		- 50,9	736,5
YSL Beauté	536,1		- 0,6	535,5
Parfums ⁽²⁾	457,7	1 119,4	- 108,8	1 468,3
Urban Decay	152,7		- 11,3	141,4
Shu Uemura	143,1		- 5,6	137,5
L'Oréal Beauty Device ⁽³⁾	24,6		- 24,6	-
Skincare Premium ⁽¹⁾	-		173,0	173,0
Autres	67,5		- 0,7	66,8
Total L'Oréal Luxe	3 001,8	1 119,4	- 33,0	4 088,1
CeraVe	635,4		- 26,7	608,7
Vichy/Dermablend ⁽⁴⁾	323,8	- 1,1	- 8,3	314,4
La Roche-Posay	169,0		- 5,4	163,6
Autres ⁽¹⁾	74,5		66,4	140,9
Total Cosmétique Active	1 202,7	- 1,1	26,1	1 227,6
TOTAL GROUPE	9 585,6	1 368,7	- 440,1	10 514,2

(1) Reclassement lié à Decléor/Carita.

(2) Allocation de l'écart d'acquisition d'Azzaro-Mugler à l'Unité Génératrice de Trésorerie Parfums.

(3) Suite à l'arrêt de la marque Clarisonic, l'écart d'acquisition résiduel a été totalement déprécié.

(4) Cession de la marque Roger & Gallet le 29 juin 2020.

Les acquisitions de l'exercice 2020 concernent principalement Azzaro/Mugler et Thayers à hauteur de 1 372 millions d'euros.

Suite au repositionnement stratégique des marques Decléor et Carita dans les divisions Cosmétique Active et Luxe effectif au 1^{er} juillet 2020, l'écart d'acquisition Decléor-Carita de 137,4 millions d'euros a été réalloué respectivement dans l'Unité Génératrice de Trésorerie Skinceuticals pour Decléor à hauteur de 71,2 millions d'euros et dans la nouvelle Unité Génératrice de Trésorerie Skincare Premium pour Carita à hauteur de 66,1 millions d'euros au regard des synergies attendues entre les marques faisant partie de ces Unités Génératrices de Trésorerie.

L'écart d'acquisition Hélène Rubinstein de 106,9 millions d'euros a été réalloué à l'Unité Génératrice de Trésorerie Skincare Premium avec la marque Carita pour traduire la nouvelle organisation opérationnelle dédiée sur ces deux marques Skincare.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation négative de change pour 413,7 millions d'euros ainsi que la perte de valeur de 25 millions d'euros sur Clarisonic en lien avec l'arrêt de la marque.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson et Yue Sai s'élève respectivement à 282,9 millions d'euros, 149,1 millions d'euros, 136,5 millions d'euros et 30,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

5 • COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Notes annexes aux comptes consolidés

En millions d'euros 2019	31.12.2018	Acquisitions/Cessions	Autres mouvements	31.12.2019
Redken/PureOlogy	666,7	3,5	10,8	681,0
L'Oréal Professionnel/Kérastase	415,4		5,6	421,0
Matrix	405,8		7,3	413,1
Decléor et Carita	137,4		-	137,4
Autres	3,1	-	0,1	3,2
Total Produits Professionnels	1 628,4	3,5	23,7	1 655,7
Maquillage Mass Market	1 019,6		18,3	1 037,9
L'Oréal Paris	899,1		11,0	910,2
Garnier	513,2		- 9,3	503,9
Stylenanda	429,5		1,3	430,7
NYX Professional Makeup	322,6		5,1	327,8
LaSCAD	158,3		-	158,3
Autres	353,8		3,0	356,8
Total Produits Grand Public	3 696,1		29,4	3 725,5
Lancôme	825,3		7,3	832,6
IT Cosmetics	775,9		11,4	787,4
YSL Beauté	533,2		2,9	536,1
Parfums	454,9		2,8	457,7
Urban Decay	150,2		2,5	152,7
Shu Uemura	137,9		5,3	143,1
L'Oréal Beauty Device ⁽¹⁾	71,3		- 46,7	24,6
Autres	65,0		2,6	67,5
Total L'Oréal Luxe	3 013,7	-	- 12,0	3 001,8
CeraVe	629,5		5,9	635,4
Vichy/Dermablend	358,4		- 34,6	323,8
La Roche-Posay	161,4		7,6	169,0
Autres	73,4		1,1	74,5
Total Cosmétique Active	1 222,7		- 20,1	1 202,7
Autres	36,1		- 36,1	-
TOTAL GROUPE	9 597,1	3,5	- 15,0	9 585,6

(1) Cette Unité Génératrice de Trésorerie concerne principalement l'activité Clarisonic.

Aucune acquisition et cession significative ne sont intervenues sur l'exercice.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive de change pour 65,4 millions d'euros ainsi que les pertes de valeur de 47 millions d'euros et de 36 millions d'euros respectivement sur Clarisonic et Roger & Gallet.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson s'élève respectivement à 279,7 millions d'euros, 153,0 millions d'euros et 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2019.

7.2. Autres immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition ainsi que les immobilisations incorporelles générées en interne sont inclus dans ce poste.

a) Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Il s'agit principalement de marques, de relations clientèle ainsi que de formules ou brevets.

En ce qui concerne les marques, l'utilisation de la méthode des « flux de trésorerie actualisés » est privilégiée afin de faciliter le suivi de la valeur d'utilité après acquisition. Deux approches ont été mises en œuvre à ce jour :

- l'approche par la prime : cette méthode consiste à estimer la part des flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque ;
- l'approche par les redevances : elle consiste à estimer la valeur de la marque par référence à des niveaux de redevances qui sont exigés pour l'utilisation de marques comparables. Elle s'appuie sur des projections de chiffres d'affaires établies par le Groupe.

Ces approches s'appuient sur une analyse qualitative de la marque qui assure la pertinence des hypothèses retenues. Le taux d'actualisation retenu se réfère au coût moyen pondéré du capital (WACC) de la cible acquise. Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde, sauf cas spécifique).

Une marque peut avoir une durée d'utilité finie ou indéfinie.

Les marques locales destinées à être progressivement remplacées par une marque internationale déjà existante dans le Groupe sont à durée d'utilité finie.

Elles sont amorties sur la durée d'utilité estimée à la date d'acquisition.

Les marques à vocation internationale ont une durée d'utilité indéfinie. Elles font l'objet de tests de perte de

valeur lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Le test de perte de valeur consiste à calculer la valeur recouvrable de la marque sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

En ce qui concerne les relations clientèle, cette notion recouvre les relations développées avec les clients soit par l'intermédiaire de contrats, soit de façon non contractuelle, de par les flux constants de revenus générés grâce à la position compétitive ou la notoriété de la cible dans son marché.

La durée d'utilité d'une relation clientèle est limitée et varie en fonction du taux d'attrition estimé des clients existants à l'acquisition.

Le Groupe peut être amené à identifier et valoriser des brevets et formules qu'il souhaite développer.

La valeur d'un brevet ou d'une formule est évaluée à partir des bénéfices futurs qui sont attendus de sa propriété dans le futur, selon l'approche par les redevances.

La durée d'amortissement des brevets correspond à la durée de protection juridique. Les formules, qui ne font pas l'objet d'une protection juridique, sont amorties sur une durée maximum de cinq ans.

b) Immobilisations générées en interne

Il s'agit essentiellement de logiciels.

Les frais d'innovation des logiciels à usage interne sont capitalisés pour les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des mises à jour importantes et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés.

Les frais d'innovation capitalisés sont amortis à compter de la mise à disposition des logiciels dans l'entité concernée, sur la durée d'utilité probable d'utilisation, généralement entre cinq et huit ans.

5 • COMPTES CONSOLIDÉS 2021

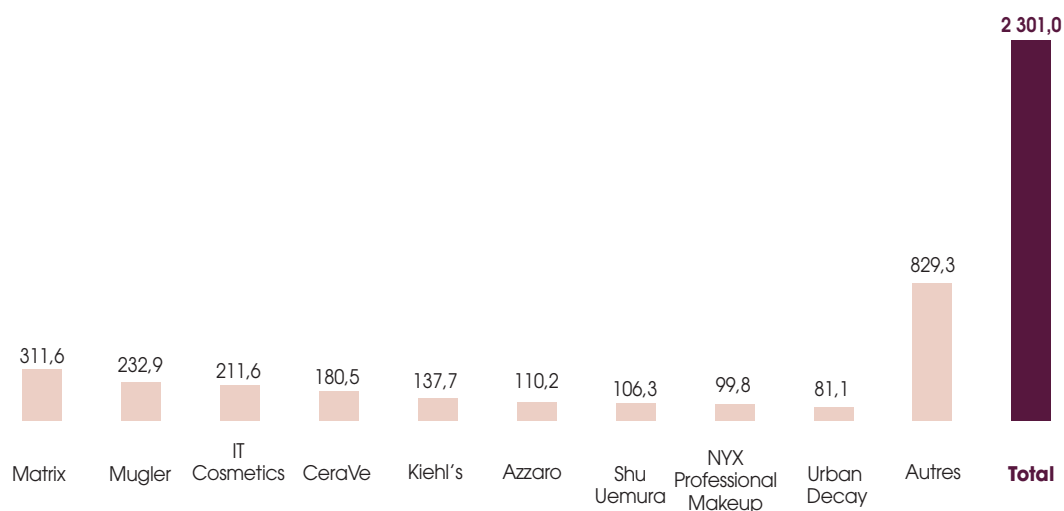
• Notes annexes aux comptes consolidés

En millions d'euros 2021	31.12.2020	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2021
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽³⁾	2 200,4				100,6	2 301,0
Marques et gammes de produits amortissables	92,3		- 2,4		4,2	94,1
Concessions, brevets, licences	738,7	14,6	- 8,7	19,6	1,3	765,5
Logiciels	1 627,5	62,1	- 104,3	- 1,9	155,7	1 739,1
Relations clientèle	563,6	0,5	- 0,6	6,3	43,2	613,0
Autres	218,1	261,1	- 0,3	-	- 120,2	358,7
Valeurs brutes	5 440,6	338,3	- 116,3	24,0	184,8	5 871,4
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	242,1	82,8			22,9	347,8
Marques et gammes de produits amortissables	73,6	3,2	- 2,4		3,5	77,9
Concessions, brevets, licences	180,1	21,8	- 8,7		1,5	194,7
Logiciels	1 114,1	193,7	- 101,9	- 2,1	25,4	1 229,2
Relations clientèle	455,1	43,1	- 0,6		39,0	536,6
Autres	19,3	2,4	- 0,3		1,1	22,5
Amortissements et provisions	2 084,3	347,0	- 113,9	- 2,1	93,4	2 408,7
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 356,3	- 8,7	- 2,5	26,2	91,5	3 462,8

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel l'effet de l'hyperinflation en Argentine ainsi que la variation positive des taux de change pour + 102,2 millions d'euros.

(2) Dont dépréciation de la marque Magic pour 83 millions d'euros, en raison de la concurrence exacerbée sur le marché des masques en Chine et ses conséquences sur l'adhésion au Business Plan. La technologie Magic est en revanche déployée avec succès sur les marques Garnier et L'Oréal Paris mondialement.

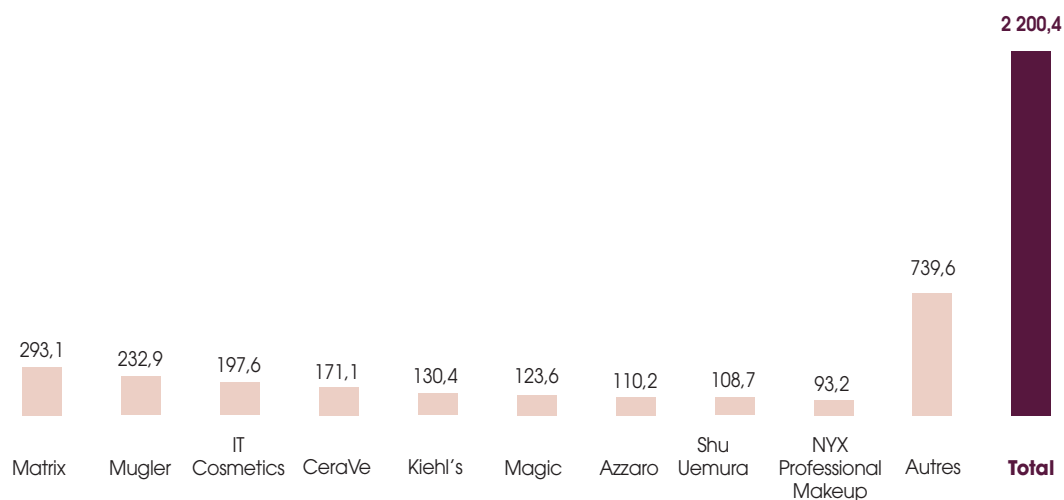
(3) À fin 2021, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



Le cumul des dépréciations relatives aux marques s'élève à 137,1 millions d'euros sur Magic, 96,5 millions d'euros sur Clarisonic, 54,2 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 46,0 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2021.

En millions d'euros 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2020
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	1 943,6		- 23,2	387,5	- 107,5	2 200,4
Marques et gammes de produits amortissables	99,0	0,1	- 1,2		- 5,7	92,3
Concessions, brevets, licences	730,5	15,7	- 5,2	0,8	- 3,0	738,7
Logiciels	1 549,6	71,6	- 82,3	5,8	82,8	1 627,5
Relations clientèle	610,8		- 11,4	6,5	- 42,3	563,6
Autres	239,8	157,2	- 9,6		- 169,2	218,1
Valeurs brutes	5 173,1	244,6	- 132,9	400,7	- 244,9	5 440,6
Marques à durée d'utilité indéfinie	212,4	63,6	- 22,2		- 11,7	242,1
Marques et gammes de produits amortissables	75,2	3,5	- 1,2		- 3,9	73,6
Concessions, brevets, licences	172,9	10,3	- 0,3	0,1	- 2,9	180,1
Logiciels	1 066,1	183,4	- 82,3	4,7	- 57,8	1 114,1
Relations clientèle	458,7	42,7	- 11,4		- 34,9	455,1
Autres	24,1		- 3,6		- 1,2	19,3
Amortissements et provisions	2 009,4	303,4	- 120,8	4,8	- 112,4	2 084,3
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 163,8	- 58,8	- 12,1	395,9	- 132,5	3 356,3

(1) Les autres mouvements incluent l'effet de l'hyperinflation en Argentine ainsi que la variation négative des taux de change sur la période pour - 135,1 millions d'euros.
(2) À fin 2020, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



Le cumul des dépréciations relatives aux marques s'élève à 90,4 millions d'euros sur Clarisonic, 51,4 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 44,9 millions d'euros sur Magic, 41,5 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2020.

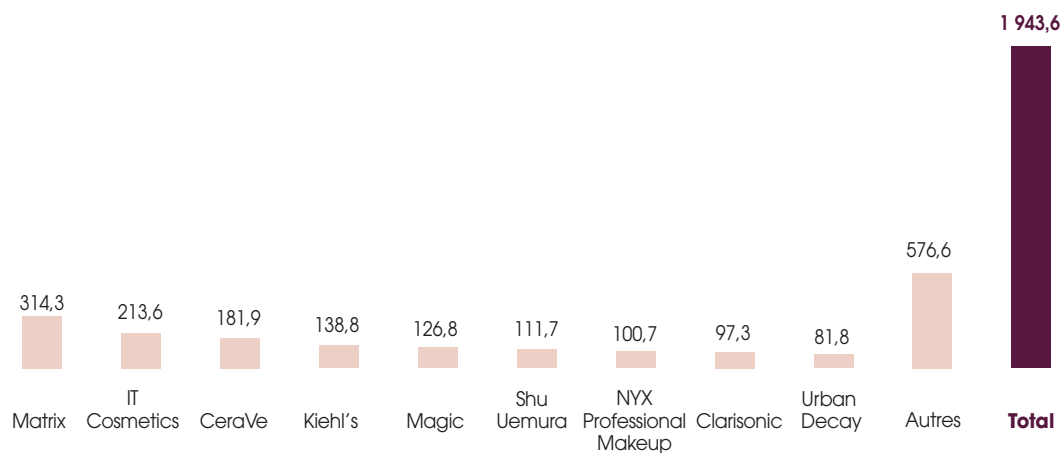
5 • COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Notes annexes aux comptes consolidés

En millions d'euros 2019	31.12.2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Autres Mouvements ⁽¹⁾	31.12.2019
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	1 906,4	-	-		37,2	1 943,6
Marques et gammes de produits amortissables	101,3	-	- 2,8		0,5	99,0
Concessions, brevets, licences	579,9	140,1	-		10,5	730,5
Logiciels	1 380,8	80,4	- 38,1		126,5	1 549,6
Relations clientèle	605,0	-	-	1,3	4,4	610,8
Droit au bail	74,2				- 74,2	-
Autres	197,6	144,9	- 8,6		- 94,1	239,8
Valeurs brutes	4 845,1	365,4	- 49,5	1,3	10,8	5 173,1
Marques à durée d'utilité indéfinie	156,1	55,3	-		1,0	212,4
Marques et gammes de produits amortissables	72,3	3,5	- 0,9		0,3	75,2
Concessions, brevets, licences	163,7	8,7	-		0,5	172,9
Logiciels	936,5	157,0	- 38,0		10,6	1 066,1
Relations clientèle	404,2	48,2	-		6,3	458,7
Droit au bail	14,1				- 14,1	-
Autres	10,8	10,2	- 4,8		7,9	24,1
Amortissements et provisions	1 757,8	282,9	- 43,7	-	12,4	2 009,4
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 087,3	82,5	- 5,8	1,3	- 1,6	3 163,8

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le reclassement à compter du 1^{er} janvier 2019 des droits au bail au sein des droits d'utilisation pour 60,1 millions d'euros compensés par l'allocation définitive du prix d'acquisition de Logocos acquis en 2018 (lignes Marques à durée de vie indéfinie pour 14,5 millions d'euros et ligne Concessions brevets licences pour 9,9 millions d'euros) et la variation positive des taux de change sur la période pour 31,3 millions d'euros.

(2) À fin 2019, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



7.3. Tests de dépréciation des actifs incorporels

Principes comptables

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient, et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables y compris les écarts d'acquisition à la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales. Une Unité Génératrice de Trésorerie peut rassembler plusieurs signatures en fonction de critères organisationnels et en particulier lorsque les circuits de distribution et les structures de commercialisation et de direction sont communs. Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans (période nécessaire au positionnement stratégique d'une acquisition) et d'une valeur terminale. Les flux de trésorerie sont établis dans les

devises des pays concernés et convertis ainsi que les actifs nets comptables auxquels ils sont comparés, aux cours de change estimés pour l'exercice suivant. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est fondé sur le coût moyen pondéré du capital, s'élevant à 7,8 % en 2021, 7,3 % en 2020 et 6,8 % en 2019 pour les flux en euros, et ajusté d'une prime de risque pays si nécessaire en fonction des zones géographiques concernées. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et cohérentes avec les données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde pour les valeurs terminales sauf cas spécifique).

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, à défaut de référence de transactions récentes similaires facilement disponibles.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles

5 • COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Notes annexes aux comptes consolidés

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie pour les Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les écarts d'acquisition et marques non amortissables sont significatifs, sont réalisés à partir des données et hypothèses suivantes :

En millions d'euros	Valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie	Taux d'actualisation (en %)	
		International hors États-Unis	États-Unis
Test 2021			
Parfums	1 812,9	7,8	7,4
L'Oréal Paris	1 215,6	7,8	7,4
Maquillage Mass Market	1 067,5	7,8	7,4
Lancôme	852,7	7,8	7,4
CeraVe	812,5	7,8	7,4
Redken/PureOlogy	767,2	7,8	7,4
IT Cosmetics	726,9	7,8	7,4
Matrix	720,8	7,8	7,4
YSL Beauté	536,0	7,8	(1)
Stylenanda	494,6	7,8	(1)
Garnier	493,8	7,8	7,4
NYX Professional Makeup	424,6	7,8	7,4
L'Oréal Professionnel/Kérastase	417,9	7,8	7,4
Vichy/Dermablend	336,2	7,8	(1)
Shu Uemura	242,9	7,8	(1)
Urban Decay	232,4	7,8	7,4
Test 2020			
Parfums	1 827,7	7,3	7,8
L'Oréal Paris	1 174,8	7,3	7,8
Maquillage Mass Market	1 017,5	7,3	7,8
IT Cosmetics	934,1	7,3	7,8
Lancôme	842,5	7,3	7,8
CeraVe	779,8	7,3	7,8
Redken/PureOlogy	722,1	7,3	7,8
Matrix	675,6	7,3	7,8
YSL Beauté	535,5	7,3	(1)
Stylenanda	498,2	7,3	(1)
Garnier	471,3	7,3	7,8
L'Oréal Professionnel/Kérastase	403,7	7,3	7,8
NYX Professional Makeup	397,6	7,3	7,8
Vichy/Dermablend	327,9	7,3	(1)
Shu Uemura	246,2	7,3	(1)
Urban Decay	217,8	7,3	7,8
Test 2019			
Maquillage Mass Market	1 085,7	6,8	7,8
IT Cosmetics	1 001,0	6,8	7,8
L'Oréal Paris	910,2	6,8	7,8
Lancôme	846,3	6,8	7,8
CeraVe	817,3	6,8	7,8
Redken/PureOlogy	771,1	6,8	7,8
Matrix	727,4	6,8	7,8
YSL Beauté	536,1	6,8	(1)
Garnier	535,6	6,8	7,8
Stylenanda	506,6	6,8	(1)
Parfums	474,0	6,8	7,8
NYX Professional Makeup	428,5	6,8	7,8
L'Oréal Professionnel/Kérastase	421,0	6,8	7,8
Vichy/Dermablend	339,5	6,8	(1)
Shu Uemura	254,8	6,8	(1)
Urban Decay	234,5	6,8	7,8

(1) Les flux en dollars US de ces Unités Génératrices de Trésorerie n'étant pas significatifs, aucun taux spécifique n'est utilisé pour les actualiser.

Une perte de valeur a été constatée sur IT Cosmetics pour 254,7 millions d'euros du fait d'événements défavorables, la performance ne s'étant pas révélée en phase avec les prévisions. Le retard pris sur le Business Plan résulte principalement de l'arrêt de certains canaux de distribution très dilutifs aux États-Unis.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie IT Cosmetics s'élève au 31 décembre 2021 à 750,8 millions d'euros. Les taux d'actualisation utilisés au 31 décembre 2021 pour le test sont les suivants : 7,4 % pour les États-Unis et 7,8 % pour l'international.

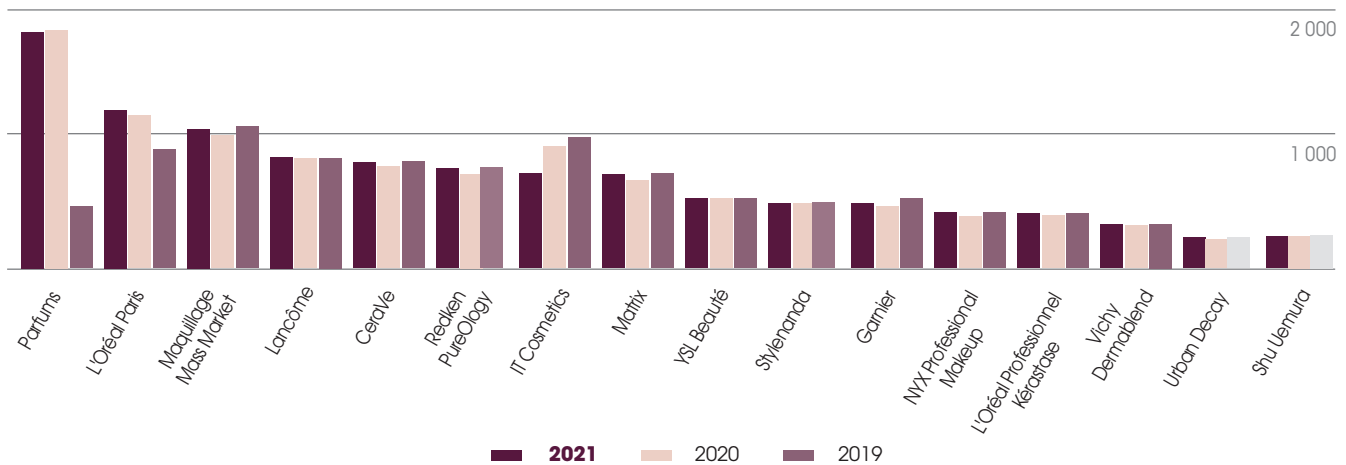
Au 31 décembre 2021, l'effet de la hausse des taux d'actualisation de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 176,5 millions d'euros.

L'effet de la baisse des taux de croissance à l'infini de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 110,9 millions d'euros.

Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché soit 2,5 % pour l'Europe et 3 % pour le reste du monde.

Une baisse de 1 point du taux de marge sur la durée des business plans sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 44,5 millions d'euros.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie se décline ainsi pour les Unités Génératrices de Trésorerie les plus significatives :



NOTE 8. Titres mis en équivalence

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Titres mis en équivalence			
LIPP Distribution	9,3	10,5	10,1
Autres	0,6	0,6	0,8
TOTAL	9,9	11,1	10,9

NOTE 9. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

Principes comptables

Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents. Les instruments dérivés en couverture de taux d'intérêt étant pleinement efficaces, aucune inefficacité n'impacte le coût de l'endettement.

Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif.

Conformément au principe de comptabilisation des couvertures de juste valeur, les emprunts et dettes financières à taux fixe *swappés* à taux variable sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur qui en résultent sont comptabilisées en coût de l'endettement financier et sont compensées par les variations de valeur des *swaps* de taux attachés.

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture, avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur comptable des dettes à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les *Passifs non courants*. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les *Passifs courants*.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM de trésorerie et des placements à court terme, liquides, présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois.

Les placements en actions et les liquidités bloquées à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés dans les *Autres actifs courants*.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les *Emprunts et Dettes financières courants*.

Les parts d'OPCVM monétaires sont qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat. En conséquence, elles sont valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les pertes et gains latents ainsi dégagés sont enregistrés dans le compte de résultat en *Coût de l'endettement financier net*.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Les titres de participation sont qualifiés d'actifs financiers à la juste valeur par résultat global. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur, et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Leur juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, leur coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

9.1. Emprunts et dettes financières

Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier

commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

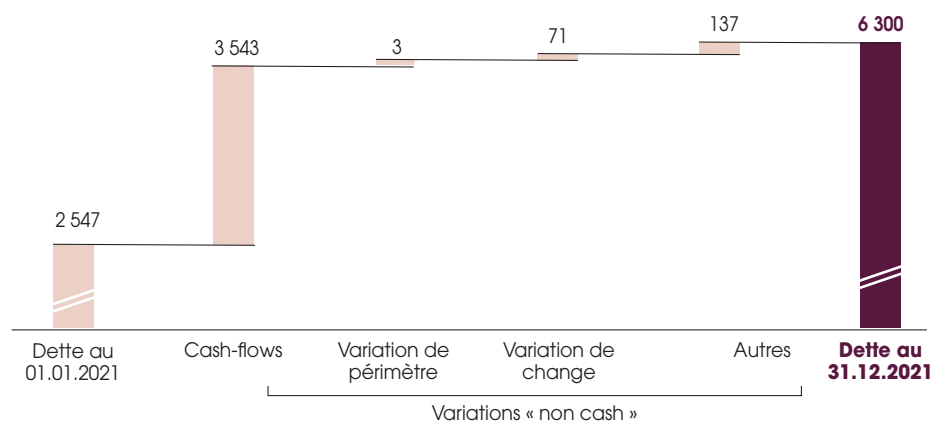
9.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	31.12.2021		31.12.2020		31.12.2019	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme ⁽¹⁾	-	2 507,0	-	706,4	-	601,1
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-
Dettes financières de location	1 247,5	422,8	1 294,7	386,9	1 628,0	407,9
Concours bancaires	-	118,7	-	61,6	-	136,8
Autres emprunts et dettes financières ⁽²⁾	10,7	1 993,7	8,6	88,3	9,6	103,3
TOTAL	1 258,2	5 042,2	1 303,3	1 243,2	1 637,6	1 249,1

Pour financer le rachat d'actions propres à Nestlé (voir note 2.3.), le Groupe :
(1) a tiré des billets de trésorerie pour 2 300 millions d'euros ; et
(2) a souscrit un prêt relais pour 1 904 millions d'euros.

9.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2020	Cash-flows	Variations « non cash »			Autres	31.12.2021
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur		
Titres négociables à court terme	706,5	1 787,7	-	12,9	-	-	2 507,1
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de location	1 681,5	- 396,4	2,3	69,1	-	313,8	1 670,3
Concours bancaires	61,7	55,9	-	1,1	-	-	118,7
Autres emprunts et dettes financières	96,9	2 095,7	1,1	- 12,6	-	- 176,7	2 004,4
TOTAL	2 546,5	3 542,9	3,4	70,5	-	137,1	6 300,4



9.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	5 042,2	1 243,2	1 249,1
De 1 à 5 ans	933,7	994,8	1 162,3
Supérieure à 5 ans	324,4	308,5	475,3
TOTAL	6 300,4	2 546,5	2 886,7

(1) Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées à hauteur de 5 000 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 5 363 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2020 et 3 801,1 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2019. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

Les flux d'intérêts financiers à fin 2021 comme à fin 2020 et à fin 2019 sont non significatifs compte tenu de l'endettement résiduel au 31 décembre 2021, 2020 et 2019, composé de titres négociables à court terme tirés à très court terme et à taux d'intérêts négatifs en France, de divers emprunts à très court terme contractés par les filiales localement ainsi que des dettes de location.

Ces évaluations sont faites sur la base du taux effectif à la fin de l'exercice, après prise en compte des instruments de couverture et sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

9.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Euro (EUR)	4 441,4	382,0	284,2
US dollar (USD)	59,2	368,4	422,2
Peso colombien (COP)	21,2	34,8	27,0
Livre turque (TRY)	19,3	5,4	0,4
Couronne Danoise (DKK)	11,0	0,1	0,5
Ringgit malaisien (MYR)	12,7	-	-
Rand sud-africain (ZAR)	10,9	14,0	9,3
Peso chilien (CLP)	8,8	24,1	27,5
Shilling kenyan (KES)	12,9	6,4	11,5
Livre égyptienne (EGP)	8,3	13,9	14,5
Roupie pakistanaise (PKR)	8,0	7,4	6,2
Autres	16,3	8,4	47,4
TOTAL	4 630,0	864,9	850,7

9.1.5. Répartition de la dette taux fixe - taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Taux variable	4 529,9	768,2	757,4
Taux fixe y compris dette de location	1 770,5	1 778,3	2 129,3
TOTAL	6 300,4	2 546,5	2 886,7

9.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent à - 0,54 % en 2021 contre 0,39 % en 2020 et 0,99 % en 2019 pour les titres négociables à court terme.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen long terme au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

9.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Euro (EUR) ⁽¹⁾	- 0,51 %	- 0,30 %	- 0,45 %
US dollar (USD)	0,08 %	0,90 %	2,34 %

(1) La baisse des taux euro se matérialise par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

9.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2021, la juste valeur des dettes s'élève à 6 300,4 millions d'euros contre 2 546,5 millions d'euros et 2 886,7 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2021, la juste valeur des dettes hors IFRS 16 s'élève à 4 630 millions d'euros contre 864,9 millions d'euros et 850,8 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

9.1.9. Dettes couvertes par des sûretés réelles

Il n'existe pas de dette couverte par des sûretés réelles de montants significatifs au 31 décembre 2021, 2020 et 2019.

9.1.10. Lignes de crédit confirmées

Au 31 décembre 2021, L'Oréal et ses filiales ont 5 000 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées contre 5 363 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 3 801,1 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les échéances des lignes au 31 décembre 2021 s'étalent comme suit :

- 0 million d'euros à moins d'un an ;
- 2 500 millions d'euros compris entre un an et quatre ans ;
- 2 500 millions d'euros à plus de cinq ans.

9.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	31.12.2021		31.12.2020		31.12.2019	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	513,2	513,3	3 739,9	3 743,5	3 042,4	3 044,6
Comptes bancaires et autres disponibilités	2 200,6	2 201,6	2 666,0	2 680,5	2 243,6	2 243,6
TOTAL	2 713,8	2 714,9	6 405,9	6 424,0	5 286,0	5 288,2

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de trois mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

9.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	31.12.2021		31.12.2020		31.12.2019	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
Sanofi ⁽¹⁾	10 472,6	4 033,5	9 304,5	4 033,5	10 595,5	4 033,5
Autres titres cotés ⁽²⁾	34,5	20,6	30,7	12,0	5,8	9,8
Titres non cotés ⁽³⁾	277,9	336,4	154,4	244,7	89,1	179,4
Actifs financiers au coût amorti						
Prêts et créances financiers non courants	135,2	137,2	115,1	117,1	129,0	131,4
TOTAL	10 920,2	4 527,7	9 604,8	4 407,3	10 819,4	4 354,1

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,36 % au 31 décembre 2021. La valeur au 31 décembre 2021, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, respectivement de 10 472,6 millions d'euros, 9 304,5 millions d'euros et 10 595,5 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 31 décembre 2021, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 respectivement de 88,58 euros, 78,70 euros, et 89,62 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par capitaux propres.

(2) Cette rubrique comprend des titres de start-up de biotechnologie cotées.

(3) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global dont 50 millions d'euros souscrits dans le fonds Circular Innovation en 2021 et 50 millions d'euros souscrits en 2020 dans le fonds L'Oréal pour la régénération de la nature ;

- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

9.4. Autres produits et charges financiers

Ce poste se décompose comme suit :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Composante financière de la charge de retraite	- 10,1	- 13,3	- 12,3
Autres produits et charges financiers	- 30,1	- 23,3	- 3,7
TOTAL	- 40,2	- 36,6	- 16,0

NOTE 10. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Principes comptables

Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et de taux identifiés, sont comptabilisés dans les comptes du Groupe selon le principe de la comptabilité de couverture.

En matière de risque de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan comme couvertures de juste valeur et les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures comptabilisés comme couvertures de flux futurs dont la réalisation est jugée hautement probable.

Tous les instruments dérivés de couverture de change sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché, même ceux couvrant les achats et ventes de la période suivante. Ainsi la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est comptabilisée de la façon suivante :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de la valeur temps des couvertures à terme est comptabilisée en capitaux propres et le montant accumulé en capitaux propres impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes ;
- la variation de la valeur de marché liée aux variations du cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de clôture est comptabilisée en capitaux propres et le montant accumulé en capitaux propres impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes. Toute inefficacité résiduelle est reconnue directement en résultat.

En application de la comptabilité de couverture, l'écart de change relatif aux stocks non encore vendus est différé au bilan dans les stocks. De même, lorsque les immobilisations achetées en devises font l'objet d'une couverture de change, elles sont valorisées au bilan sur la base du cours de couverture.

Le Groupe peut être amené à couvrir certains investissements dans des entreprises étrangères. Les pertes ou gains de change relatifs à ces couvertures affectent directement les capitaux propres consolidés, dans le poste *Réserves de conversion*.

S'agissant du risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux fixe couverts par des *swaps* de taux sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur de ces dettes sont enregistrées dans le coût de l'endettement financier, et compensées par la comptabilisation des variations de juste valeur des dérivés de couverture attachés. Les dettes et prêts financiers à taux variable sont valorisés au coût qui correspond à leur valeur de marché. Les *swaps* ou *caps* qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées directement en capitaux propres sur la ligne *Autres éléments du résultat global*.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. Cette valeur de marché est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

10.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du Groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales futures est de couvrir avant la fin de l'année une part significative du risque de change de l'année suivante par des instruments dérivés sur la base des budgets d'exploitation de chaque filiale.

L'ensemble des flux futurs du Groupe en devises fait l'objet de prévisions détaillées sur l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devise de chaque filiale. La durée d'utilité de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du Groupe. Les instruments dérivés de change sont négociés par FINVAL ou, de manière exceptionnelle, directement par des filiales du Groupe, ces opérations étant soumises au contrôle de la Trésorerie du Groupe.

FINVAL en tant qu'entreprise non financière est soumise à la réglementation EMIR. Ce règlement publié par la Commission européenne en septembre 2012 vise à faire évoluer les marchés de gré à gré vers plus de centralisation, dont les principaux enjeux sont l'amélioration de la transparence des marchés, la régulation des transactions et la diminution du risque systémique grâce à un mécanisme de garantie. Les sociétés du Groupe devant par ailleurs emprunter et placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistantes.

En raison de la politique de couverture du risque de change du Groupe d'une part significative des besoins annuels de l'année suivante avant la fin de l'année, la sensibilité du résultat aux variations du cours des devises au 31 décembre reste marginale. L'impact d'une variation du cours des devises sur la réserve de couverture de flux futurs relative au change est donné en note 11.3.

Les instruments financiers dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change ont tous une maturité inférieure à 18 mois à l'origine et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	Nominal			Valeurs de marché		
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Changes à terme						
Achat EURO contre devises	2 292,6	2 940,2	2 959,1	- 139,8	95,4	- 75,8
EUR/CNY	540,7	937,5	678,8	- 91,3	7,0	- 5,7
EUR/USD	502,4	343,5	370,5	- 26,3	30,2	- 3,1
EUR/RUB	241,4	186,3	268,2	- 8,2	10,2	- 12,9
EUR/JPY	201,3	47,5	- 13,6	3,3	0,1	- 0,4
EUR/GBP	162,9	308,9	241,1	- 6,8	1,1	- 16,4
EUR/MXN	148,3	137,7	196,6	- 4,8	- 4,1	- 6,4
EUR/BRL	117,5	70,9	85,4	- 0,7	0,6	-
EUR/AUD	88,5	89,5	93,9	- 1,9	- 3,9	- 1,4
EUR/CLP	57,9	50,2	48,7	5,5	- 1,8	2,8
EUR/TWD	56,8	52,6	49,5	- 1,2	3,7	- 1,0
EUR/Devises SAPMENA	63,8	175,8	208,5	- 3,9	0,6	- 6,0
EUR/Devises Asie du Nord	-	259,3	218,3	-	53,8	- 13,7
EUR/Devises Europe	47,2	158,0	313,2	- 1,6	- 2,0	- 6,7
EUR/Devises Amérique Latine	28,4	22,3	29,6	- 0,2	0,2	- 0,4
EUR/Devises SSA	21,0	28,7	30,3	0,5	- 2,2	- 1,5
EUR/Autres devises	14,5	71,5	140,0	- 2,2	1,8	- 3,0
Achat USD contre devises	418,6	373,1	517,7	13,2	- 18,2	-
USD/Devises SAPMENA	238,9	232,6	256,7	2,7	- 6,3	- 1,3
USD/Devises Amérique Latine	130,7	68,3	132,9	9,9	- 5,7	4,0
USD/CAD	49,0	51,4	92,2	0,6	- 3,6	- 1,0
USD/Devises Europe	-	19,3	28,6	-	- 2,2	- 1,4
USD/Devises SSA	-	1,4	7,3	-	- 0,4	- 0,3
USD/Autres devises	-	-	-	-	-	-
Vente USD contre devises	508,8	242,7	303,4	- 5,6	- 10,0	0,5
USD/Devises Asie du Nord	495,6	242,7	303,4	- 6,5	- 10,0	0,5
USD/Autres devises	13,2	-	-	0,9	-	-
Autres couples de devises	551,8	481,2	727,2	- 4,1	2,7	- 4,2
TOTAL CHANGES À TERME	3 791,9	4 037,1	4 507,3	- 172,7	70,0	- 79,5
Options de change						
Options EUR/CNY	-	101,1	63,5	-	3,6	1,7
Options EUR/RUB	-	62,2	-	-	7,4	-
Options EUR/USD	69,4	37,7	40,9	-	2,9	0,7
Options EUR/BRL	11,1	26,0	9,9	0,1	2,1	0,8
Options EUR/MXN	7,7	21,8	-	-	0,5	-
Options EUR/TRY	-	9,4	19,7	-	1,5	1,2
Options EUR/GBP	-	-	33,3	-	-	0,3
Options EUR/HKD	70,4	-	-	- 0,1	-	-
Autres couples de devises	-	18,6	7,8	-	0,6	0,6
TOTAL OPTIONS DE CHANGE	158,5	276,7	175,1	- 0,1	18,6	5,3
Dont options achetées	158,5	276,7	175,1	- 0,1	18,6	5,3
TOTAL	3 950,3	4 313,7	4 682,4	- 172,4	88,6	- 74,2

Les valeurs de marché par nature de couverture se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Couvertures de juste valeur ⁽¹⁾	- 38,6	20,4	- 25,6
Couvertures de flux futurs	- 133,9	68,2	- 48,6
TOTAL	- 172,5	88,6	- 74,2

(1) Les couvertures de juste valeur concernent les risques liés à la devise pour les créances et dettes d'exploitation ainsi que pour les opérations de placement/financement en devises.

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

Le Groupe n'a pas de positions en devises significatives non couvertes au bilan.

10.2. Pertes et gains de change

Principes comptables

Les pertes et gains de change constatés sur les charges et produits d'exploitation en devises résultant de l'écart entre la valorisation au cours du jour de la transaction et le cours du jour du règlement, après prise en compte des dérivés de couverture, sont affectés directement aux différentes lignes de charges et produits concernés.

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Valeur temps	- 70,5	- 87,6	- 126,9
Autres écarts de change	17,7	94,0	- 63,2
TOTAL	- 52,8	6,4	- 190,1

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement 1,5 million d'euros, 13,3 millions d'euros et - 9,2 millions d'euros pour 2021, 2020 et 2019.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Coût des ventes	- 37,2	6,4	- 161,9
Frais de recherche et innovation	- 4,2	- 2,1	16,5
Frais publi-promotionnels	- 5,9	1,2	- 25,5
Frais commerciaux et administratifs	- 5,5	0,9	- 19,3
PERTES ET GAINS DE CHANGE	- 52,8	6,4	- 190,1

10.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas à fin 2021, comme à fin 2020 et 2019, d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

10.4. Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt

Une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un impact direct négatif sur le coût de l'endettement financier net de - 18,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre un effet direct positif de + 56,4 millions d'euros au 31 décembre 2020 et un effet direct positif de + 45,3 millions d'euros au 31 décembre 2019, après prise en compte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments dérivés, et en considérant que le montant total de la dette nette/trésorerie nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivées à échéance sont remplacées par du taux variable.

L'incidence d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt sur la juste valeur des dettes financières à taux fixe du Groupe, après prise en compte des instruments dérivés de taux, s'il en existe, peut être estimée à - 1 million d'euros au 31 décembre 2021 contre - 1,0 million d'euros au 31 décembre 2020 et - 0,9 million d'euros au 31 décembre 2019.

10.5. Risque de contrepartie

Le Groupe privilégie les relations financières avec les banques de taille internationale bénéficiant des meilleures notations

auprès d'agences spécialisées. Dès lors, le Groupe considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

10.6. Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe peut être apprécié au travers de la dette financière à court terme représentée par l'encours de son programme de titres négociables à court terme. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 5 000 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

10.7. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 31 décembre 2021, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 9.2.).

Au 31 décembre 2021, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 472,6 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action

de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 88,58 euros du 31 décembre 2021 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 047,3 millions d'euros avant impôt.

Le coût d'entrée de l'action Sanofi s'est fait au cours de 34,12 euros.

Les titres sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Au 31 décembre 2020, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 9 304,5 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 78,70 euros du 31 décembre 2020 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 930,4 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2019, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 595,5 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action

de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 89,62 euros du 31 décembre 2019 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 059,5 millions d'euros avant impôt.

10.8. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

<i>En millions d'euros</i> 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		67,6		67,6
Actions Sanofi	10 472,6			10 472,6
Valeurs mobilières de placement	-			-
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 472,6	67,6	-	10 540,2
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		240,4		240,4
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	240,4	-	240,4

<i>En millions d'euros</i> 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		183,0		183,0
Actions Sanofi	9 304,5			9 304,5
Valeurs mobilières de placement	3 739,9			3 739,9
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 044,4	183,0	-	13 227,4
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		94,9		94,9
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	94,9	-	94,9

<i>En millions d'euros</i> 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		49,2		49,2
Actions Sanofi	10 595,5			10 595,5
Valeurs mobilières de placement	3 042,4			3 042,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 637,9	49,2	-	13 687,1
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		123,6		123,6
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	123,6	-	123,6

10.9. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers résultant des opérations de couverture de change et/ou de taux avec nos contreparties bancaires ne sont pas compensés au bilan car il s'agit de contrats FBF (Fédération Bancaire Française) ou ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) qui ne prévoient pas de compensation hors le cas de défaillance de

l'une des parties contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de compensation au bilan d'IAS 32.

Si la compensation des contrats était réalisée par contrepartie bancaire, l'actif et le passif auraient été minorés de 62,7 millions d'euros, 75,5 millions d'euros et 48,8 millions d'euros et respectivement en 2021, 2020 et 2019.

NOTE 11. Capitaux propres – Résultat par action

11.1. Capital social

Le capital se compose de 557 672 360 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2021, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 52 397 actions, à l'émission de 5 327 actions au titre du programme d'actionnariat salarié au UK, d'actions gratuites à hauteur de 743 056 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 3 000 000 actions.

Le capital se composait de 559 871 580 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2020, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 465 796 actions, à l'émission de 452 979 actions au titre du programme d'actionnariat salarié et d'actions gratuites à hauteur de 835 600 actions.

Le capital se composait de 558 117 205 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2019, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 785 408 actions, à l'émission de 8 actions au titre du programme d'actionnariat salarié, d'actions gratuites à hauteur de 706 262 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 3 771 125 actions.

11.2. Actions auto-détenues

Principes comptables

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

a) Année 2021

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2021 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2021	559 871 580	-	559 871 580
Annulation	- 3 000 000	3 000 000	-
Levées options et actions gratuites	800 780	-	800 780
Rachats d'actions propres	-	- 25 260 000	- 25 260 000
AU 31.12.2021	557 672 360	- 22 260 000	535 412 360

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2021 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans d'actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2021	-	-	-	-
Annulation	- 3 000 000	-	- 3 000 000	- 1 104,8
Levées options et actions gratuites	-	-	-	-
Rachats d'actions propres	25 260 000	-	25 260 000	10 045,0
AU 31.12.2021	22 260 000	-	22 260 000	8 940,2

b) Année 2020

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2020 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2020	558 117 205	-	558 117 205
Annulation	-	-	-
Levées options et actions gratuites	1 754 375	-	1 754 375
Rachats d'actions propres	-	-	-
AU 31.12.2020	559 871 580	-	559 871 580

c) Année 2019

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2019	560 396 652	- 771 125	559 625 527
Annulation	- 3 771 125	3 771 125	
Levées options et actions gratuites	1 491 678		1 491 678
Rachats d'actions propres		- 3 000 000	- 3 000 000
AU 31.12.2019	558 117 205	-	558 117 205

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans d'actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2019	-	771 125	771 125	56,5
Annulation	- 3 000 000	- 771 125	- 3 771 125	- 56,5
Levées options et actions gratuites	-	-	-	-
Rachats d'actions propres	3 000 000	-	3 000 000	-
AU 31.12.2019	-	-	-	-
<i>En millions d'euros</i>	-	-	-	-

11.3. Autres éléments du résultat global

Les tableaux suivants détaillent par nature les mouvements sur ces éléments :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Titres à la juste valeur par résultat global			
Réserve à l'ouverture	5 293,2	6 562,3	4 911,7
Variations de juste valeur de la période	1 192,2	- 1 269,1	1 650,6
RÉSERVE À LA CLÔTURE	6 485,4	5 293,2	6 562,3

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Couverture de flux futurs - change			
Réserve à l'ouverture	173,8	44,8	41,7
Variations de juste valeur de la période	- 75,2	78,7	201,8
Variations de juste valeur constatées en résultat	- 128,4	50,3	- 198,7
Sortie de périmètre	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	- 29,8	173,8	44,8

Le tableau suivant détaille la variation de plus ou moins 10 % de l'euro et du dollar US contre les autres devises sur la réserve de couverture des flux futurs de change et la valeur de marché des instruments de couverture :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Effet hausse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	359,9	344,5	323,1
Effet baisse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	- 344,9	- 324,2	- 301,9
Effet hausse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	- 80,4	- 43,7	- 27,0
Effet baisse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	90,7	54,9	41,2

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Couverture de flux de trésorerie - taux d'intérêt			
Réserve à l'ouverture	-	-	-
Variations de juste valeur de la période	-	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	-	-	-

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Gains et pertes actuariels et effet du plafonnement des actifs			
Réserve à l'ouverture	- 1 283,7	- 1 058,2	- 730,5
Gains/(pertes) actuariels de la période	584,1	- 224,4	- 327,7
Effet du plafonnement des actifs	1,1	- 1,1	-
Sortie de périmètre et autres	0,2	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	- 698,3	- 1 283,7	- 1 058,2

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Autres éléments du résultat global			
Réserve brute	5 757,4	4 183,2	5 548,8
Effet d'impôt associé	- 18,8	121,4	46,9
RÉSERVE NETTE D'IMPÔT	5 738,6	4 304,5	5 595,8

11.4. Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action

Principes comptables

Le calcul des résultats nets par action est établi selon les règles édictées par IAS 33.

Les résultats nets par action sont obtenus à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en minoration des capitaux propres.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le cas échéant les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites ayant un effet dilutif selon la « méthode du rachat d'actions » : les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

11.4.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net part du groupe :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Résultat net – part du groupe	4 597,1	3 563,4	3 750,0
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	0,4	3,5	- 14,0
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	337,5	89,8	142,8
Coûts de restructuration	149,6	382,1	120,2
Autres	- 55,5	233,5	187,5
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 104,4	- 161,5	165,0
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	- 0,4	-	- 0,1
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	14,2	- 11,8	5,5
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	4 938,5	4 099,0	4 356,9

11.4.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

2021	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	4 597,1	557 600 698	8,24
Options d'achats et de souscriptions	-	55 463	-
Actions gratuites	-	2 135 384	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	4 597,1	559 791 545	8,21

2020	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 563,4	559 101 322	6,37
Options d'achats et de souscriptions	-	274 942	-
Actions gratuites	-	2 259 699	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 563,4	561 635 963	6,34

2019	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 750,0	559 739 718	6,70
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 750,0	562 813 129	6,66

11.4.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

2021	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 938,5	557 600 698	8,86
Options d'achats et de souscriptions	-	55 463	-
Actions gratuites	-	2 135 384	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 938,5	559 791 545	8,82

2020	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 099,0	559 101 322	7,33
Options d'achats et de souscriptions	-	274 942	-
Actions gratuites	-	2 259 699	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 099,0	561 635 963	7,30

2019	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 356,9	559 739 718	7,78
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 356,9	562 813 129	7,74

11.4.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

Au 31 décembre 2021, 338 664 185 actions sont détenues au nominatif depuis deux ans donnant droit au paiement d'un dividende majoré de 10 %.

NOTE 12. Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

12.1. Provisions pour risques et charges

Principes comptables

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des coûts de restructuration, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation tels que les ruptures de contrats, les reprises de produits et des risques sociaux.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des risques.

Les provisions pour risques et charges sont classées selon leur nature en *Passifs non courants* ou en *Passifs courants*. Les provisions concernant des risques ou litiges devant se régler dans les douze mois suivant la clôture ou celles liées au cycle normal d'exploitation (*i.e.* retours produits) sont présentées dans les *Passifs courants*. Les autres provisions pour risques et charges sont présentées dans les *Passifs non courants*.

12.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Provisions pour risques et charges	63,8	56,8	56,9
Provisions non courantes ⁽¹⁾	63,8	56,8	56,9
Provisions pour risques et charges courantes	1 223,3	1 224,7	1 117,8
Provisions pour restructurations	182,5	235,1	112,9
Provisions pour retour de produits	405,9	352,4	351,1
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	634,9	637,3	653,7
TOTAL	1 287,1	1 281,6	1 174,7

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale hors impôt sur les sociétés, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence dont la France pour 189,5 millions d'euros (note 12.2.2.a et b).

12.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

Pour l'exercice 2021, la variation s'analyse comme suit :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2020	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2021
Provisions pour restructurations	113,0	235,1	130,5	- 145,2	- 45,4	7,5	182,5
Provisions pour retour de produits	351,0	352,4	422,9	- 305,4	- 84,5	20,4	405,9
Autres provisions pour risques et charges	710,7	694,1	216,2	- 97,7	- 117,7	3,8	698,7
TOTAL	1 174,7	1 281,6	769,6	- 548,3	- 247,6	31,7	1 287,1

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	639,1	- 417,1	- 155,8
Autres produits et charges	130,5	- 131,2	- 91,8
Résultat financier	-	-	-

Pour l'exercice 2020, la variation s'analysait comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2018	31.12.2019	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2020
Provisions pour restructurations	102,1	112,9	261,9	- 110,9	- 15,7	- 13,1	235,1
Provisions pour retour de produits	316,8	351,1	300,4	- 227,0	- 49,4	- 22,7	352,4
Autres provisions pour risques et charges	608,5	710,7	219,0	- 133,8	- 58,8	- 43,0	694,1
TOTAL	1 027,4	1 174,7	781,3	- 471,7	- 123,9	- 78,8	1 281,6

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.
(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	498,8	- 357,6	- 108,1
Autres produits et charges	282,5	- 114,1	- 15,8
Résultat financier	-	-	-

Pour l'exercice 2019, la variation s'analysait comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2017	31.12.2018	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2019
Provisions pour restructurations	146,0	102,1	89,1	- 58,7	- 13,3	- 6,4	112,9
Provisions pour retour de produits	303,6	316,8	301,0	- 233,6	- 38,6	5,5	351,1
Autres provisions pour risques et charges	623,6	608,5	278,9	- 127,7	- 62,2	13,2	710,7
TOTAL	1 073,2	1 027,4	669,0	- 420,0	- 114,1	12,4	1 174,7

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.
(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	530,7	- 360,0	- 100,8
Autres produits et charges	138,3	- 60,0	- 13,3
Résultat financier	-	-	-

12.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

12.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil - Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, l'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 523,9 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque pour 35 millions d'euros.

Inde - Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2017/18 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 202,4 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italiennes, françaises, espagnoles, indonésiennes et singapouriennes en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

12.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti-concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006. L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le Conseil d'État qui a été reportée plusieurs fois, a finalement eu lieu le 17 novembre 2020. La décision devrait être rendue au cours du premier semestre 2022.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la cour d'appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il

n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et de lancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la cour d'appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt. La décision devrait être rendue au cours du premier semestre 2022.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 31 décembre 2021, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire ou ont donné lieu à une décision de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux encore en cours à fin 2021 sont provisionnés à hauteur de 189,5 millions d'euros comme au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 13. Développement durable et climat

13.1. Évaluation des actifs et passifs

a) Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas au regard des réglementations actuelles d'incidence majeure sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

b) Évaluation des actifs

L'Oréal démontre depuis de nombreuses années un très fort engagement sur les sujets de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. L'Oréal a inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, avec le lancement en 2013 du programme *Sharing Beauty With All* avec des objectifs à l'horizon 2020 concernant la production durable, l'innovation durable, la consommation durable et la croissance partagée.

L'Oréal a initié en juin 2020 la seconde étape de ses engagements en matière de développement durable, sous l'ombrelle du programme appelé L'Oréal pour le Futur, avec une nouvelle série d'objectifs particulièrement ambitieux et concrets à horizon 2030, afin de couvrir l'intégralité des impacts associés à sa chaîne de valeur : ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation des produits par les consommateurs.

À titre d'exemple :

- le Groupe s'engage à atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble de ses sites d'ici à 2025, via l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de 100 % d'énergies renouvelables ;
- d'ici à 2030, 100 % des ingrédients des formules et des matériaux d'emballage biosourcés seront traçables et issus de sources durables. Aucun ne contribuera à la déforestation ;
- d'ici à 2030, 100 % des emballages plastiques seront d'origine recyclée ou biosourcée ;
- d'ici à 2030, L'Oréal s'engage à innover pour permettre à ses consommateurs de réduire de 25 % en moyenne par produit fini la consommation d'eau ainsi que les émissions de gaz à effet de serre liées à l'usage des produits, par rapport à 2016.

Ces engagements pris par le Groupe ne remettent pas en cause la valeur de nos actifs ou les durées d'utilité de nos actifs non financiers, en particulier :

- les efforts continus pour l'adaptation de nos produits à la demande des consommateurs dans le cadre de *L'Oréal pour le Futur* sont intégrés à court terme dans les plans stratégiques du Groupe retenus dans les tests de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie ;
- l'adaptation de nos usines et de la formulation de nos produits ne nous ont pas conduit à identifier à date de risque d'obsolescence de nos chaînes de production ni de réduction de leur valeur d'utilité.

13.2. Financement, placements et investissements

Le Groupe décline sa politique *L'Oréal pour le Futur* sur sa stratégie de financement, de placements et d'investissements.

a) Financement

Les lignes de crédit indexées sur les performances du Groupe en matière de développement durable intègrent un mécanisme d'ajustement du coût du financement.

Le Groupe L'Oréal dispose d'un crédit syndiqué avec 20 banques de 5 milliards d'euros non utilisés à fin décembre 2021 intégrant un mécanisme d'ajustement de sa marge en fonction des performances du Groupe sur 4 KPI ESG : climat, biodiversité, ressources et engagement social.

b) Placements

La trésorerie disponible du Groupe est placée majoritairement sur des SICAVs ISR monétaires. Le placement moyen sur ces catégories de SICAV représente 70 % des placements effectués sur l'année 2021.

c) Investissements

Le Groupe a comptabilisé des actifs financiers non courants pour un montant total de 139 millions d'euros, réévalués à la juste valeur en capitaux propres (cf. note 9.3), portant sur des activités de développement durable.

- fin 2021, investissement dans le *Circular Innovation Fund* à hauteur de 50 millions d'euros. L'Oréal est l'un des principaux

contributeurs de ce fonds d'*impact investing* dont la thèse d'investissement est centrée sur l'économie circulaire autour de sept verticales incluant les nouveaux matériaux ou solutions de packaging issues de la bioéconomie et de l'économie circulaire, les technologies vertes, les services de collecte de déchets ou de recyclages.

- en 2020, création d'un fond pour la Régénération de la Nature destiné à financer des projets de restauration d'écosystèmes naturels marins, forestiers et agricoles. Ce fond dédié est doté à hauteur de 50 millions d'euros et a déjà investi dans 3 projets à fin 2021 (création d'une *Blue Carbon Facility*, projet de reboisement en Colombie et projet paneuropéen de réintroduction de la biodiversité en Europe).
- prises de participations dans des start-up pour un montant total de 39 millions d'euros, dont la start-up de technologie environnementale suisse Gjosa qui a développé des solutions innovantes d'économie d'eau, la *biotech* française Global Bioenergies qui a développé un procédé de conversion de ressources végétales et la start-up de chimie verte Carbios qui a développé des procédés enzymatiques pour la biodégradation et le biorecyclage de plastiques.

NOTE 14. Engagements hors bilan

14.1. Engagements de location

Ils s'élevaient à 257,9 millions d'euros au 31 décembre 2021, 257,5 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 230,7 millions d'euros au 31 décembre 2019 dont :

- 45,1 millions d'euros à moins d'un an au 31 décembre 2021, contre 44,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 41,8 millions d'euros au 31 décembre 2019 ;
- 76,9 millions d'euros de un à cinq ans au 31 décembre 2021, contre 72,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 48,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 ;
- 135,9 millions d'euros à plus de cinq ans au 31 décembre 2021, contre 140,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 140,4 millions d'euros au 31 décembre 2019.

14.2. Autres engagements hors bilan

Les lignes de crédit confirmées figurent en note 9.1.10.

Les autres engagements hors bilan significatifs ont été identifiés et chiffrés. Ils sont pour l'essentiel à moins d'un an et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Garanties données ⁽¹⁾	312,2	326,5	398,5
Garanties reçues	76,8	73,6	80,3
Commandes d'investissements ⁽²⁾	504,2	255,6	329,6
Obligations d'achats dans le cadre de contrats d'approvisionnement	1 341,5	972,8	871,0

(1) Il s'agit essentiellement de garanties données à des administrations ou sur des prêts consentis à des tiers partenaires du Groupe, ainsi que l'engagement net pris envers la Fondation L'Oréal pour son programme pluriannuel et l'engagement résiduel de versement au fond dédié à la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame.

(2) Malgré leur caractère stratégique, chacun de ces investissements pris individuellement n'est pas d'un montant significatif, à l'échelle du Groupe, pour justifier une information spécifique.

NOTE 15. Transactions entre parties liées

15.1. Transactions avec les entreprises associées (Parties liées)

Les sociétés mises en équivalence comprennent uniquement des co-entreprises.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées entre le Groupe et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Les principales transactions et soldes avec les parties liées se présentent comme suit :

En millions d'euros	2021	2020	2019
Ventes de biens et de services	-	-	-
Charges et produits financiers	-	-	-

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

En millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Créances d'exploitation	0,1	-	0,0
Dettes d'exploitation	-	0,0	0,1
Créances financières nettes	0,1	0,1	0,1

15.2. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

L'Oréal a été informé que les membres du groupe familial Bettencourt Meyers, ainsi que M. Jean-Paul Agon pour 100 actions, ont signé le 16 décembre 2016 des engagements de conservation dans le cadre de la loi Dutreil portant sur 185 704 189 actions L'Oréal représentant 33,065 % du capital et des droits de vote de la Société à la date de l'engagement.

Ces engagements de conservation ont été conclus en application des articles 787 B et 885 I bis du Code général des impôts pour une durée de deux ans renouvelable tacitement

par périodes d'un an. Ils ne comportent aucun droit préférentiel de cession ou d'acquisition en faveur des signataires et ne sont pas constitutifs d'une action de concert vis-à-vis de la Société.

Il n'existe pas en 2021, d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe en dehors de l'opération décrite ci-dessus et du rachat de 22 260 000 actions L'Oréal à Nestlé.

NOTE 16. Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

HONORAIRES DE L'EXERCICE 2021

En millions d'euros hors taxes	PricewaterhouseCoopers				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers Audit		Réseau		Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,2	55 %	n/a	n/a	1,4	54 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,7	32 %	4,0	56 %	0,6	22 %	4,7	83 %
Sous-total	1,9	86 %	4,0	56 %	2,0	76 %	4,7	83 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,3	14 %	2,1	29 %	0,6	24 %	-	- %
Filiales intégrées globalement	-	-	1,1	15 %	-	-	0,9	17 %
Sous-total	0,3	14 %	3,2	44 %	0,6	24 %	0,9	17 %
TOTAL	2,2	100 %	7,2	100 %	2,6	100 %	5,6	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

HONORAIRES DE L'EXERCICE 2020

En millions d'euros hors taxes	PricewaterhouseCoopers				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers Audit		Réseau		Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,1	50 %	n/a	n/a	1,4	57 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,8	36 %	3,9	40 %	0,7	28 %	4,7	93 %
Sous-total	1,9	86 %	3,9	40 %	2,1	85 %	4,7	93 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,3	14 %	3,3	32 %	0,3	14 %	-	- %
Filiales intégrées globalement	-	- %	2,9	28 %	-	- %	0,4	7 %
Sous-total	0,3	14 %	6,2	60 %	0,3	15 %	0,4	7 %
TOTAL	2,2	100 %	10,2	100 %	2,4	100 %	5,1	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

NOTE 17. Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes consolidés par le Conseil d'Administration.

5 COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2021

5.7. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

5.7.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Siège	% intérêt
ATELIER COLOGNE (SOUS-GROUPE)	France	100,00
AZZARO MUGLER BEAUTÉ FRANCE	France	100,00
AZZARO MUGLER BEAUTÉ UK LIMITED	Grande-Bretagne	100,00
BEAUTÉ, RECHERCHE & INDUSTRIES	France	100,00
BEAUTYCOS INTERNATIONAL COMPANY LIMITED	Chine	100,00
BEAUTYLUX INTERNATIONAL COSMETICS (SHANGHAI) CO LTD	Chine	100,00
BIOTHERM	Monaco	99,80
BOLD BUSINESS OPPORTUNITIES FOR L'ORÉAL DEVELOPMENT	France	100,00
CANAN KOZMETIK SANAYI VE TICARET A.S.	Turquie	100,00
CENTRE LOGISTIQUE D'ESSIGNY OU CLOE	France	100,00
CENTRE THERMAL DE LA ROCHE-POSAY	France	100,00
COBELSA COSMETICOS, S.A.	Espagne	100,00
COMPAGNIE THERMALE HOTELIERE ET FINANCIERE - C.T.H.F.	France	99,98
COMPTOIR LAINIER AFRICAÏN	Maroc	100,00
COSBEL S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
COSMELOR LTD	Japon	100,00
COSMEPHIL HOLDINGS CORPORATION PHILIPPINES	Philippines	100,00
COSMETIL	Maroc	49,80
COSMETIQUE ACTIVE INTERNATIONAL - CAI	France	100,00
COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION - C.A.P.	France	100,00
EGYPTELLOR LLC	Égypte	100,00
ELEBELLE (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
EPISKIN	France	99,92
EPISKIN BRASIL BIOTECNOLOGIA EIRELI	Brésil	99,92
ERWITON S.A.	Uruguay	100,00
FAPAGAU & CIE	France	100,00
FAPROREAL	France	100,00
FINVAL	France	100,00
FITNE GESUNDHEIT UND WELLNESS GMBH	Allemagne	100,00
FRABEL S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
GEMEY PARIS - MAYBELLINE NEW YORK	France	100,00
GUANGZHOU L'ORÉAL BUYCOOR INTERNET SCIENCE & TECHNOLOGY CO., LTD	Chine	100,00
HELENA RUBINSTEIN ITALIA S.P.A.	Italie	100,00
HOLDIAL	France	100,00
INTERBEAUTY COSMETICS LTD	Israël	92,97
INTERBEAUTY PRODUCTS LIMITED	Kenya	100,00
JSC L'ORÉAL	Russie	100,00
KOSMEPOL SP. Z.O.O.	Pologne	100,00
L & J RE	France	100,00
L'ORÉAL TRAVEL RETAIL AMERICAS, INC.	États-Unis	100,00
LA ROCHE-POSAY LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE	France	99,98
LABORATOIRE SANOFLORE	France	100,00
LABORATORIOS DE COSMETICOS VOGUE S.A.S.	Colombie	100,00
LIBRAMONT ENERGIES VERTES - LEV	Belgique	100,00
LOA3	France	100,00
LOA6	France	100,00
LOA10	France	100,00
LOGISTICA 93 S.R.L.	Italie	100,00
LOGO-BAU VERWALTUNGSGESELLSCHAFT GMBH	Allemagne	100,00
LOGOCOS NATURKOSMETIK AG	Allemagne	100,00
L'ORÉAL (CHINA) CO. LTD	Chine	100,00
L'ORÉAL (THAILAND) LIMITED	Thaïlande	100,00
L'ORÉAL (UK) LIMITED	Grande-Bretagne	100,00
L'ORÉAL ADRIA D.O.O.	Croatie	100,00

Sociétés	Siège	% intérêt
L'ORÉAL ARGENTINA SOCIEDAD ANONIMA	Argentine	100,00
L'ORÉAL AUSTRALIA PTY LTD	Australie	100,00
L'ORÉAL BALKAN D.O.O.	Serbie	100,00
L'ORÉAL BALTIC SIA	Lettonie	100,00
L'ORÉAL BANGLADESH LIMITED	Bangladesh	100,00
L'ORÉAL BELGILUX S.A.	Belgique	100,00
L'ORÉAL BRASIL COMERCIAL DE COSMÉTICOS LTDA	Brésil	100,00
L'ORÉAL BRASIL PESQUISAS E INOVACAO LTDA	Brésil	100,00
L'ORÉAL BULGARIA EOOD	Bulgarie	100,00
L'ORÉAL CANADA, INC.	Canada	100,00
L'ORÉAL CENTRAL AMERICA S.A.	Panama	100,00
L'ORÉAL CENTRAL WEST AFRICA LTD	Nigeria	100,00
L'ORÉAL CESKA REPUBLIKA S.R.O.	République tchèque	100,00
L'ORÉAL CHILE S.A.	Chili	100,00
L'ORÉAL COLOMBIA S.A.S.	Colombie	100,00
L'ORÉAL COSMETICS INDUSTRY S.A.E.	Égypte	100,00
L'ORÉAL COTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	100,00
L'ORÉAL DANMARK A/S	Danemark	100,00
L'ORÉAL DEUTSCHLAND GMBH	Allemagne	100,00
L'ORÉAL EAST AFRICA LIMITED	Kenya	100,00
L'ORÉAL ECUADOR S.A.	Équateur	100,00
L'ORÉAL EGYPT LLC	Égypte	100,00
L'ORÉAL ESPANA S.A.	Espagne	100,00
L'ORÉAL FINLAND OY	Finlande	100,00
L'ORÉAL GUATEMALA S.A.	Guatemala	100,00
L'ORÉAL HELLAS S.A.	Grèce	100,00
L'ORÉAL HONG KONG LIMITED	Hong Kong	100,00
L'ORÉAL INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	100,00
L'ORÉAL ITALIA S.P.A.	Italie	100,00
L'ORÉAL KAZAKHSTAN LIMITED LIABILITY PARTNERSHIP	Kazakhstan	100,00
L'ORÉAL KOREA LIMITED	Corée	100,00
L'ORÉAL LIBAN SAL	Liban	100,00
L'ORÉAL LIBRAMONT	Belgique	100,00
L'ORÉAL MAGYARORSZAG KOZMETIKAI KFT	Hongrie	100,00
L'ORÉAL MALAYSIA SDN BHD	Malaisie	100,00
L'ORÉAL MANUFACTURING MIDRAND (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
L'ORÉAL MAROC	Maroc	50,00
L'ORÉAL MEXICO S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'ORÉAL MEXICO SERVICIOS S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'ORÉAL MIDDLE EAST	Émirats arabes unis	100,00
L'ORÉAL NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	100,00
L'ORÉAL NEW ZEALAND LIMITED	Nouvelle-Zélande	100,00
L'ORÉAL NORGE A/S	Norvège	100,00
L'ORÉAL ÖSTERREICH GMBH	Autriche	100,00
L'ORÉAL PAKISTAN PRIVATE LIMITED	Pakistan	100,00
L'ORÉAL PANAMA COMERCIAL S.A.	Panama	100,00
L'ORÉAL PANAMA S.A.	Panama	100,00
L'ORÉAL PERU S.A.	Pérou	100,00
L'ORÉAL PHILIPPINES, INC.	Philippines	100,00
L'ORÉAL POLSKA SP. Z.O.O.	Pologne	100,00
L'ORÉAL PORTUGAL UNIPessoal, LDA	Portugal	100,00
L'ORÉAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL	France	100,00
L'ORÉAL PRODUKTION DEUTSCHLAND BETEILIGUNGS GMBH	Allemagne	100,00
L'ORÉAL PRODUKTION DEUTSCHLAND GMBH & CO KG	Allemagne	100,00
L'ORÉAL ROMANIA SRL	Roumanie	100,00
L'ORÉAL SAIPO INDUSTRIALE S.P.A.	Italie	100,00
L'ORÉAL SAUDI ARABIA	Arabie saoudite	75,00
L'ORÉAL SINGAPORE PTE LTD	Singapour	100,00
L'ORÉAL SLOVENIJA KOZMETIKA D.O.O.	Slovénie	100,00
L'ORÉAL SLP S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'ORÉAL SOUTH AFRICA HOLDINGS (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00

5 COMPTES CONSOLIDÉS 2021

• Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2021

Sociétés	Siège	% intérêt
L'ORÉAL SUISSE S.A.	Suisse	100,00
L'ORÉAL SVERIGE AB	Suède	100,00
L'ORÉAL TAIWAN CO., LTD.	Taiwan	100,00
L'ORÉAL TÜRKIYE KOZMETIK SANAYI VE TICARET ANONIM SİRKETİ	Turquie	100,00
L'ORÉAL UAE GENERAL TRADING LLC	Émirats arabes unis	100,00
L'ORÉAL UKRAINE	Ukraine	100,00
L'ORÉAL URUGUAY S.A.	Uruguay	100,00
L'ORÉAL USA, INC. (SOUS-GROUPE)	États-Unis	100,00
L'ORÉAL VERWALTUNGS GMBH	Allemagne	100,00
L'ORÉAL VIETNAM CO. LTD	Vietnam	100,00
L'ORÉAL WEST AFRICA LIMITED	Ghana	100,00
MAGIC HOLDINGS (SOUS-GROUPE)	Chine	100,00
MASRELOR LLC	Égypte	100,00
MATRIX DISTRIBUTION GMBH	Allemagne	100,00
MODIFACE INC.	Canada	100,00
MUGLER FASHION	France	100,00
NANDA CO. LTD	Corée	100,00
NANDA JAPAN K.K.	Japon	100,00
NIHON L'OREAL KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NLO KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NOVÉAL	France	100,00
NYX PROFESSIONAL MAKEUP SPRL/BVBA	Belgique	100,00
P.T. L'ORÉAL INDONESIA	Indonésie	100,00
P.T. YASULOR INDONESIA	Indonésie	100,00
PRESTIGE ET COLLECTIONS INTERNATIONAL	France	100,00
PROCOSA PRODUCTOS DE BELEZA LTDA	Brésil	100,00
PRODUCTOS CAPILARES L'ORÉAL S.A.	Espagne	100,00
REAL CAMPUS BY L'ORÉAL	France	100,00
RETAIL EXCELLENCE 4	France	100,00
SCENTAL LIMITED	Hong Kong	100,00
SHANGHAI EPISKIN BIOTECHNOLOGY CO. LTD	Chine	99,92
SHANGHAI L'ORÉAL INTERNATIONAL TRADING CO. LTD	Chine	100,00
SHU UEMURA COSMETICS INC.	Japon	100,00
SICOS & CIE	France	100,00
SOCIETE HYDROMINERALE DE LA ROCHE-POSAY	France	99,98
SOPROCOS	France	100,00
SOPRORÉAL	France	100,00
SPARLYS	France	100,00
TAKAMI CO., LTD	Japon	100,00
THERMES DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS LE FAYET	France	100,00
YICHANG TIANMEI INTERNATIONAL COSMETICS CO LTD	Chine	100,00
YIGAOMEILAN SHNGHAI COSMETICS CO., LTD	Chine	100,00

5.7.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	% intérêt
INNEOV ARGENTINA S.A.	Argentine	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV DEUTSCHLAND GMBH	Allemagne	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV HELLAS A.E.	Grèce	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV MEXICO S.A. DE C.V.	Mexique	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV TAIWAN CO. LTD	Taiwan	50,00 ⁽¹⁾
LIPP DISTRIBUTION	Tunisie	49,00
NUTRICOS TECHNOLOGIES	France	50,00 ⁽¹⁾
SCI GOLF DU CONNETABLE	France	38,12

(1) Sociétés communes avec Nestlé.